



Félicitations!
FINISSANTS 2026

pp. 10 à 12

La communauté
de Saint-François
souhaite réfléchir
à l'avenir de son église

pp. 14-15



CONSULTEZ
L'HORAIRE
SUR NOTRE
PAGE
FACEBOOK



Voisin de la marina ⚓ 120, Rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

 |Amiral.resto.boutique.traiteur
 418 259-2364 ⚓ restaurantlamiral.com

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles et des publicités
est le **14 août 2026**.

ADMINISTRATION

HERMAN PELLETIER PRÉSIDENT
PIERRE CAUFFOPÉ VICE-PRÉSIDENT
JACQUES LACROIX TRÉSORIER
ROSE GAMACHE SECRÉTAIRE

RÉDACTRICE EN CHEF

CÉLINE CHABOT

ÉDITION

CÉLINE CHABOT ET JULIEN SIMARD

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

JULIEN SIMARD ET PIERRE CAUFFOPÉ

COLLABORATEURS

JOSÉ SOUCY ET YVES HÉBERT

CONCEPTION DE LA PREMIÈRE PAGE

JULIEN SIMARD

PHOTOGRAPHIE

JULIEN SIMARD

PUBLICITÉ

HERMAN PELLETIER

PETITES ANNONCES

JACQUES LACROIX

COMPTABILITÉ

JACQUES LACROIX ET SÉBASTIEN VAILLANCOURT

ABONNEMENT

JACQUES LACROIX

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

HERMAN PELLETIER

IMPRESSION

IMPRESSIONS CREDO

Pour diffuser vos publicités,
communiquez avec Herman Pelletier :
pub@echosf.org
418 234-2021

L'Écho de Saint-François
est soutenu par le ministère
de la Culture et
des Communications

Culture
et Communications
Québec



Une communauté
en action!



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.
De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à
caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger
avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES 2026

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	60,00 \$	311,00 \$
Quart de page	73,00 \$	453,00 \$
Demi-page	121,00 \$	754,00 \$
Page	150,00 \$	1 314,00 \$
Couvert C4 couleurs	186,00 \$	1 489,00 \$
Bandeau 1 ^{re} page couleurs	186,00 \$	1 489,00 \$
Demi-Bandeau 1 ^{re} page couleurs	127,00 \$	805,00 \$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Petite annonce 8,00 \$ (taxes incluses)

ABONNEMENT 50,59 \$ (taxes incluses)

Tarifs valides pour les annonceurs locaux. Pour les
annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec
Cynthia Fournelle à CPS Média : cfournelle@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (G0R 3A0).

Tirage : 735 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu 911
Municipalité..... 418 259-7228

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



SOMMAIRE

Activités du Cercle de Fermières	5
Fête de la pêche : Dame Nature fait des siennes.....	8
Un dernier adieu.....	8
Mot du maire.....	9
Collation des grades 2026.....	10
Vos lauréats 2026.....	12
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie le projet régional de regroupement des services animaliers.....	12
La communauté de Saint-François.....	14
souhaite réfléchir à l'avenir de son église	
Ferme Lajoie - Le mythe du fameux pouce vert.....	13
Services funéraires	19
à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud au XIX ^e siècle	
Garant rejoint « Veritage Brands »	16
aux côtés de marques de premier plan	
Tout vient à point qui sait attendre	17
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2026-2027.....	18
Histoire des maisons construites sur la rue du Rocher	21
École la Francolière.....	22 à 24
Le 19 ^e tournoi de golf de la Fondation du CJMB	25
génère près de 32 200 \$	
Curiosités géologiques : les éboulis et la rivière du Sud.....	27
Hommage à trois cheerleadeuses.....	27
Une collaboration intermunicipale à l'étude.....	29
pour les services incendie de la région	
Au fil des jours - Juillet 2026.....	30
Pastorale - Première communion à Saint-François.....	31
Bibliothèque du Rocher - Bonification de la collection jeunesse.....	31
Administration municipale.....	32
L'Écho municipal	10 pages
Liste des membres 2026.....	33



**Bumper to Bumper
AUTO SERVICE**

**GARAGE CORRIVEAU
MARIO TECH**

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3A1
418 248-3634 | 418 248-1800
mario@corriveaumariotech.com

MARIO THÉBERGE
Propriétaire



**TERRASSEMENTS
JONCAS
& FRÈRES Inc.**

Depuis plus de
30
ans

RBQ : 2552-1899-29

EXCAVATION RÉSIDENNELLE, AGRICOLE ET FORESTIÈRE

- Drainage
- Enrochement
- Aqueduc et égout
- Chemin forestier
- Et bien plus encore

SPÉCIALISÉ EN INSTALLATIONS SEPTIQUES DE TOUS GENRES

PROFITEZ D'UN
CRÉDIT D'IMPÔT
ALLANT
JUSQU'À
5 500\$
À l'exception des constructions neuves.



INSTALLATEUR AUTORISÉ: **BIONEST** System  **HYDRO-KINETIC**

VENTE ET TRANSPORT EN VRAC

- Pierre
- Gravier
- Sable
- Tuff
- Terre à pelouse
- Terre à jardin

ESTIMATION GRATUITE

418 248-2585 www.joncasetfreres.com



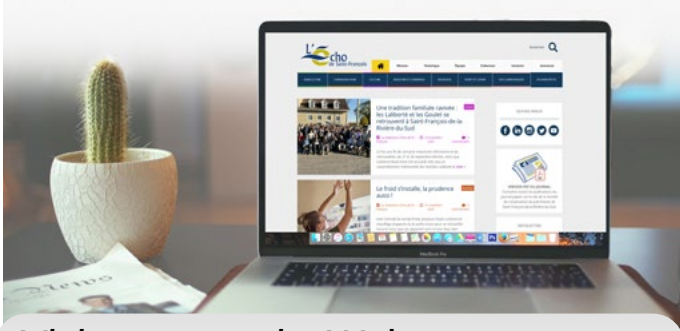
Lalimec
USINAGE
SOUDURE



Samuel Labrecque
Tél. : 418 884-3407
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

CWB

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



Visitez notre site Web
www.echosf.org

En complément ce mois-ci :



👉 Vidéo du défilé des finissants 2026

👉 Vidéo de l'entrevue sur la consultation
à propos de l'avenir de l'église de Saint-François



EMBALLAGES LM RECRUTE

REJOINDREZ-VOUS NOTRE ÉQUIPE ?



NOUS RECRUTONS !

- Superviseur(e) de production
- Technicien ou Technicienne en génie industriel
- Représentant(e) des ventes internes, anglais obligatoire

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440

télé. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



R. B. Q.: 2314-4926-84

Forage J. & R. Cloutier inc.

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél.: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net

Avez-vous votre CARTE?



Cartes en vente à Saint-François

Le BINGO Richelieu est composé de :

- 3 lots réguliers totalisant 1600 \$
- 1 gros lot variant de 1000 \$ à 5000 \$

Le BINGO est diffusé sur NOUSTV et en mode vidéo sur le web à richelieumontmagny.org le dimanche soir de 18h à 19h.

DES CARTES SONT EN VENTE

Dépanneur Marché Express Ultramar
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

Aucun délai commencez vos travaux dès aujourd'hui!

150 000 pi² de couvre-plancher

prêts à partir dès maintenant

Plus de
50
modèles
de stores
et toiles

- céramique
- planchette de vinyle
- prélaert
- bois flottant



DECO SURFACES
L'ENTREPÔT

Ma vie.
Mon décor.

132, boul. Taché Ouest, Montmagny • 418.241.2002



Activités du Cercle de Fermières

Dîner de clôture

Le mardi 9 juin, les membres du Cercle de Fermières ont tenu leur dîner de clôture. Celles qui étaient présentes ont partagé de beaux moments dans une atmosphère de détente, de bonne humeur et de plaisir! Ce fut un moment très agréable où nous avons pu discuter et partager des petits secrets! Merci à Jacynthe pour le repas, nous avons été gâtées!

Nous avons eu la chance de voir les travaux d'arts textiles réalisés aux cours des deux derniers mois. Nathalie nous a présenté des photos de voyage sur un napperon, une façon originale de revoir nos photos de voyage. Bravo mesdames pour vos belles idées!



Claudine Blais (couverture printemps), Élisabeth Bobucki (couverture automne), Josée Martineau (sac tissé et sac plastique récupéré), Nathalie Lapointe (sac tissé, napperon de photos, essuie-main).

Assemblée générale annuelle 2026

Cette année, les postes en élection étaient pour la vice-présidence, la secrétaire et un poste de conseillère. Deux membres n'étaient plus éligibles compte tenu du grand nombre d'années d'implication au sein du Conseil d'administration local. Les membres remercient Nicole Morin, qui a agi comme conseillère et responsable des arts textiles pendant plus de huit ans. Elles remercient également Nicole Bonneau pour son implication comme secrétaire et responsable des communications pendant huit ans. Celle-ci a également mis sur pied deux projets dans le cadre du Programme nouveaux horizons pour aînés. Merci beaucoup à vous deux pour votre grande disponibilité.

Le Conseil a le plaisir d'accueillir Nathalie Lapointe à titre de vice-présidente et Francine Martineau comme secrétaire.

Le Conseil d'administration est formé de :

Présidente : Josée Martineau

Vice-présidente : Nathalie Lapointe

Secrétaire : Francine Martineau

Trésorière : Marie-Josée Simard

Conseillère : Claudine Blais

Félicitations aux membres du Conseil d'administration local 2026-2027!



Au fond : Claudine Blais, Mireille Fournier. De droite vers la gauche : Madeleine Talbot, Suzanne Saint-Pierre, Huguette Bouffard, Nathalie Lapointe, Ginette Gendron, Marie-Josée Simard, Guylaine Proulx, Francine Thibault, Lucette Tanguay, Fabienne Blais et son petit protégé.

Reconnaissance et prix de présence

Chaque année nous soulignons l'implication des membres au sein du Cercle par différentes reconnaissances ou tout simplement par des prix de présence. En effet, un Cercle demeure vivant si les membres viennent aux activités et participent pleinement! Merci à nos membres qui ont répondu présentes aux différentes activités et réunions.

Nos gagnantes sont :

Reconnaissance : Cécile Rémillard pour son implication à l'organisation du Marché de Noël 2025; Nicole Morin et Nicole Bonneau pour leurs huit ans au sein du Conseil d'administration.

Prix projets : Tiré au hasard parmi les membres s'étant impliquées au tissage de la couverture pour le Marché de Noël, les projets de l'année, soit les bébés-étoiles et les signets ainsi que le concours régional, nos deux gagnantes sont Josée Martineau et Nathalie Lapointe.

Prix de présence : Nous avons trois gagnantes, soit Huguette Bouffard, Nicole Morin et Guylaine Proulx.

Pour les personnes désirant rejoindre le Cercle, vous pouvez devenir membre en tout tant au coût de 38 \$ par année. Cette contribution vous donne accès à des rabais chez des fournisseurs amis des CFQ, la revue l'Actuelle et à nos locaux de tissage pour la réalisation de vos œuvres à prix coûtant.

Nous vous souhaitons un très bel été avec vos familles et amis!

Le Cercle reprendra ses activités au cours du mois de septembre 2026.

Pour les membres seulement

Le local du Cercle demeure disponible durant les mois de juillet et août pendant les heures d'ouverture des bureaux de la Municipalité.

Nicole Bonneau

Sébastien Vaillancourt B.A.A.
418 710-5007
sebastienvaillancourt@outlook.com

comptabilité VIP



Services comptables | Impôts des particuliers

Garant

Rejoins notre équipe de passionnés !

Contribue à la création d'outils innovants et performants, indispensables pour tous les projets extérieurs.

Des postes en usine sont maintenant disponibles !



Scanne pour voir ce qui t'attend.



Solide équipe
Solides avantages
Solide entreprise
Solide allié

rh@garant.com | 375, chemin St-François O, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0

**CENTRE
DENTAIRE
HUDON**

POUR UN SOURIRE EN SANTÉ

418 248 2422

WWW.CENTREDENTAIREHUDON.CA

5, BOULEVARD TACHÉ EST BUREAU 300 • MONTMAGNY



Est retourné vers le Père...



Monsieur Mathieu Gagnon est décédé à l'Hôpital de Montmagny, le 5 juin 2026, à l'âge de 43 ans. Fils de monsieur Rémi Gagnon et de madame Marie-Anne Langlois, il demeurait à L'Isle-aux-Grues et autrefois à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire

Laurent Normand le dimanche 28 juin 2026 à compter de 11 h. Une cérémonie hommage aura lieu par la suite à 14 h à la salle commémorative du Complexe funéraire.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents Rémi et Marie-Anne, ses deux sœurs : Johannie (Mathieu Coulombe) et Stéphanie (Jean-Sébastien Groulx), ses neveux et nièces : Alice et Gabriel, Éloïse et Kelyanne, ses oncles et tantes : Paul-Henri Langlois, Michel Langlois (Claire Drouin), Robert Langlois, Pauline Langlois et Carole Langlois, ainsi que plusieurs cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel soignant de l'Hôpital de Montmagny et également celui de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer : (cancer.ca/fr/).



Serge Blais
Courtier immobilier
418 248-7675



Pour voir les propriétés avec photos et détails



- Estimation gratuite
- Service professionnel
7 jours

RE/MAX Éléance sergeblais@telus.net
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc. | 418 248-7675



La Maison Funéraire
Laurent Normand

**MONTMAGNY
BELLECHASSE
L'ISLET-SUD**

Jean Normand, T.D.L.
Pierre Normand, T.D.L.

116, avenue Sainte-Julie
Montmagny (Québec) G5V 2M1
T 418 248-0545
Sans frais : 1 888 248-0545
www.laurentnormand.ca

**PEINTURE DE COUVERTURE AGRICOLE
BLANCHISSAGE - NETTOYAGE D'ÉTABLE
SABLAGE AU JET DE SABLE**



Luc Blais
Tél. : (418) 259-7483

292, ch. Rivière-du-Sud,
Saint-François, Qué. G0R 3A0



**IMPRIMERIE
DESIGN
LETTAGE**

CREDO

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca
impressionscredo.ca

FÊTE DE LA PÊCHE : Dame Nature fait des siennes

Photo : Page Facebook de la Municipalité



En dépit des forts vents, de la pluie et des températures à la baisse, la Fête de la pêche a eu lieu comme prévu le dimanche 7 juin en matinée au parc Olivier-Tremblay. Cependant, le kiosque à hot-dogs prévu pour l'occasion n'a pu être ouvert. Le soleil s'est tout de même pointé le nez en après-midi pour les valeureux qui auront persisté.

Formation pour pêcheurs en herbe

Aurélie Bousquet, directrice générale de l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud, était sur place afin d'offrir une formation à nos jeunes futurs pêcheurs et pêcheuses. Grâce à cette activité, la rivière Morigeau est maintenantensemencée de petites truites ! Tous sont les bienvenus pour profiter de cet ensemencement et découvrir ce magnifique milieu naturel.



Madame Aurélie Bousquet devant un public attentif.

Merci à tous les participants et partenaires pour leur présence malgré la météo !

Source : page Facebook Municipalité de Saint-François

Un dernier adieu

par Céline Chabot

Une foule considérable de parents, amis et anciens collègues était réunie à l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le samedi 6 juin pour les funérailles de notre collègue à L'Écho, Raynald Laflamme. La célébration, à la fois sobre et émouvante, a su rendre hommage à celui qui, grâce à ses nombreuses implications dans la communauté, était connu et aimé de plusieurs.



Photo : Julien Simard

Alors qu'une consultation publique s'organise en ce qui concerne l'avenir de l'église à Saint-François, l'heure est venue de s'interroger sur l'importance que prend ce lieu de rassemblement au moment de se recueillir autour d'un proche ou encore d'accueillir un événement tel un concert ou une bénédiction. Sudfrancois et Sudfrancoises, c'est à vous de décider. (Voir autres articles en pp. 14-15). ☀





Mot du maire

Bonjour chers citoyens,
chères citoyennes,

Le mois de juillet est déjà à nos portes et notre municipalité est en pleine effervescence. Le camp de jour affiche complet, les terrains sportifs sont occupés presque tous les soirs et nos parcs accueillent de nombreuses familles.

Comme maire, c'est toujours une grande satisfaction de voir nos installations aussi bien utilisées. Les investissements réalisés au fil des années prennent tout leur sens lorsque l'on voit nos jeunes s'amuser, nos bénévoles s'impliquer et nos citoyens profiter pleinement de leur milieu de vie.

Je profite également de l'occasion pour souligner le succès de la Fête de la pêche du 7 juin dernier. Malgré une météo peu collaboratrice, plusieurs citoyens ont participé à l'activité et ont pu profiter d'une belle journée en plein air. Un merci particulier aux bénévoles et aux organisateurs qui ont rendu cet événement possible.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui ont participé à nos dîners communautaires tenus à la Maison de la paroisse. Ces

activités, organisées en collaboration avec la municipalité, la FADOQ et le Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet, permettent de briser l'isolement, de favoriser les échanges et de renforcer les liens qui unissent notre communauté. Ces moments de rassemblement sont précieux et contribuent grandement au sentiment d'appartenance qui fait la force de Saint-François.

Je tiens à remercier tous ceux qui contribuent à faire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud une municipalité dynamique et accueillante : les employés municipaux, les moniteurs du camp de jour, les bénévoles, les organismes ainsi que les citoyens qui s'impliquent de près ou de loin dans notre communauté.

À tous ceux qui sont en vacances ou qui s'apprentent à l'être, je vous souhaite un été sécuritaire, rempli de bons moments en famille et entre amis. Profitons de notre belle région et de tout ce qu'elle a à offrir.

Bon été à tous !

Frédéric Jean, Maire
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslbc@videotron.ca

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST **LÀ.**

PROMUTUEL
ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca

À la recherche de propriétés à vendre...

Je suis votre courtier!
Résidente de Berthier-Sur-Mer
QUE CE SOIT POUR VENDRE OU ACHETER,
N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER!

- Estimation gratuite de votre propriété
- Visibilité maximale sur divers sites web et plateformes
- Accompagnement à toutes les étapes
- Plan 100% personnalisé

Patricia Desrosiers
Courtier immobilier
C. 450 525-1700 | B. 418 598-6031
patriciadesrosiers@remax-quebec.com
44, av. de Gaspé Est
St-Jean-Port-Joli, QC G0R 3G0

REMAX Éléance
Agence immobilière
Franchise indépendante et autonome de RE/MAX Québec

Contactez-moi dès maintenant!



Florence Blais
L.-J.-CASAULT
Christine Bernier
et Dany Blais



Laurence Blais
L.-J.-CASAULT
Mélicha Gagnon
et Yan Blais



Philippe Blais
L.-J.-CASAULT
Dominique Rousseau
et Jérôme Blais



Éliane Jolin
L.-J.-CASAULT
Jessey Therrien
et Simon Jolin



Jérémie Lamonde
L.-J.-CASAULT
Nicole Bolduc
et Martin Lamonde



Mégane Lamonde
L.-J.-CASAULT
Suzie Godbout et
Dominique Lamonde

Collation DES GRADES 2026



Élisanne Morin
L.-J.-CASAULT
Isabelle Collin
et François Morin



Marguerite Montminy
L.-J.-CASAULT
Karine Corriveau
et Rémi Montminy

Cette année, douze étudiants de niveau secondaire originaires de Saint-François franchissaient une étape importante dans leur vie. Onze d'entre eux fréquentaient l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, alors qu'un douzième étudiait au Collège Jésus-Marie de Bellechasse.

L'Écho a pu s'entretenir avec certains d'entre eux* après l'incontournable et festif lancer du mortier le 12 juin dernier.

La semaine suivante, les diplômés de Casault participaient à la cérémonie protocolaire marquant l'obtention de leur diplôme et précédant le fameux bal des finissants.

Nous sommes heureux de vous les présenter dans ces pages.

Toute l'équipe de l'Écho de Saint-François tient à souhaiter le meilleur des succès aux diplômé.e.s dans leurs futures entreprises. Cette belle jeunesse a encore bien des choses à accomplir. En attendant, nos plus sincères félicitations à vous tous!

* Voir les commentaires sur echosf.org.

Céline Chabot



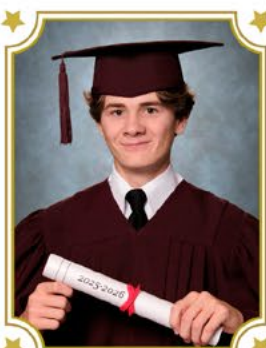
Patricia Nicole
L.-J.-CASAULT
Josée Blais
et Éric Nicole



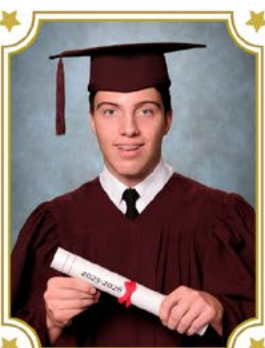
Étienne Pelletier
L.-J.-CASAULT
Mylène Gagnon et
Sébastien Pelletier



Mathilde Roy
L.-J.-CASAULT
Valérie Savoie
et Daniel Roy



Anthony Tanguay
L.-J.-CASAULT
Karine Garant
et Steeve Tanguay



Raphaël Théberge
L.-J.-CASAULT
Émilie Guimont
et Karl Théberge



Félix Théberge
COLLÈGE JÉSUS-MARIE
DE BELLECHASSE
Mélanie Gendron
et Yannick Théberge

Vidéo du défilé sur echosf.org



- ① Mathilde Roy accompagnée de Charles Aubé
- ② Florence Blais accompagnée de Zack Lessard
- ③ Laurence Blais accompagnée de Julien Leblanc
- ④ Jérémie Lamonde
- ⑤ Éliane Jolin accompagnée de Fabien Gendreau
- ⑥ Philippe Blais

- ⑦ Mégane Lamonde accompagnée de Alexis Vallée Dufresne
- ⑧ Élisanne Morin accompagnée de Jules Marquis
- ⑨ Marguerite Montminy et Étienne Pelletier
- ⑩ Anthony Tanguay accompagné d'Annie Lamonde
- ⑪ Patricia Nicole
- ⑫ Raphaël Théberge accompagné d'Arianne Lamontagne

Vos lauréats 2026

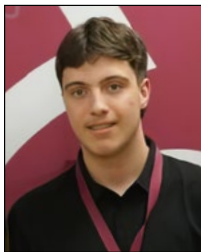
GALA DES GRIZZLYS

Étienne Pelletier - Coup de cœur des entraîneurs / Volleyball

Philippe Blais - Joueur par excellence / Volleyball
et Leader positif / Badminton juvénile



Étienne Pelletier et Philippe Blais.



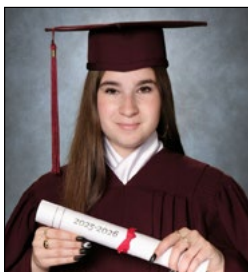
Raphaël Théberge - Coup de cœur
des entraîneurs / Badminton juvénile
et bourse des Enfants d'coeur /
Persévérance scolaire et sportive

Raphaël Théberge

GALA DES FINISSANTS

Mégane Lamonde - Coup de cœur du groupe 503

Élisanne Morin - Modèle à suivre



Mégane Lamonde



Élisanne Morin

On est prêt!
Et vous?

#semelajoie

www.famillelajoie.com

Jardiner. Aménager. Entretien. Apprendre.

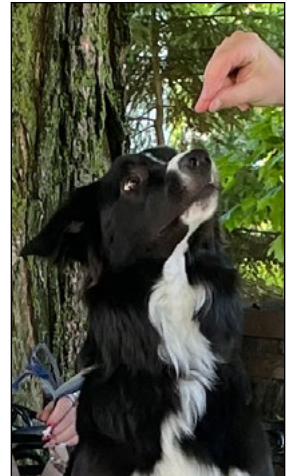
Saint-Vallier | 418.884.3124

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie le projet régional de regroupement des services animaliers

Le conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a dernièrement confirmé son intention de participer à un projet de mise en commun des services animaliers réunissant les municipalités des MRC de Montmagny, de L'Islet et de Bellechasse.

✍️ par José Soucy

La résolution, adoptée à l'unanimité lors d'une récente séance du conseil municipal, s'inscrit dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, plus précisément du sous-volet consacré à la coopération intermunicipale. Ce programme gouvernemental vise à encourager les municipalités à unir leurs ressources afin d'améliorer l'efficacité et la qualité des services offerts à la population.



La démarche découle d'une étude de faisabilité réalisée par la Ville de Montmagny. Celle-ci avait pour objectif d'évaluer la pertinence et les modalités d'un regroupement régional des services liés à la gestion animale. L'initiative pourrait permettre aux municipalités participantes de partager certaines ressources, de mieux coordonner les interventions sur le territoire et d'offrir des services harmonisés aux citoyens.

Montmagny responsable

Par l'adoption de cette résolution, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à prendre part au projet et à assumer sa part des coûts exigée dans le cadre du programme de financement. Le conseil reconnaît également la Ville de Montmagny comme organisme responsable du projet. Cette dernière sera chargée de déposer la demande d'aide financière et d'assurer la coordination des démarches administratives auprès des différents partenaires.

Le projet devra toutefois obtenir l'appui officiel de l'ensemble des municipalités participantes avant de pouvoir franchir une nouvelle étape. Chacune des municipalités des trois MRC concernées doit ainsi adopter une résolution d'engagement similaire et la transmettre à la Ville de Montmagny.

Si la demande est retenue, le regroupement pourrait permettre la mise en place d'un modèle de gestion animale commun à l'échelle régionale, favorisant une meilleure utilisation des ressources tout en répondant aux besoins grandissants des municipalités en matière de services animaliers. ☀️

FERME LAJOIE

Le mythe du fameux pouce vert

« *Moi, je n'ai pas le pouce vert!* » Voilà l'une des phrases que l'équipe Lajoie entend très souvent lorsqu'il est question de jardinage.

Pourtant, la vérité est tout autre : le pouce vert n'est pas un don réservé à quelques privilégiés. Il s'apprend.

Personne ne naît en sachant comment semer une tomate, tailler un arbuste ou reconnaître qu'une plante a soif. Les jardiniers d'expérience ont eux aussi perdu des plantes, oublié d'arroser, planté au mauvais endroit ou essayé des variétés qui n'ont jamais donné les résultats espérés. Bien souvent, l'expérience se construit à travers les erreurs... et c'est tout à fait normal!

Alors, si vous rêvez d'un jardin à votre image, voici quelques conseils qui coloreront à peu de frais votre pouce d'un magnifique vert vibrant.

1. Commencez simplement... et cultivez votre patience

Inutile de transformer toute votre cour dès la première année. Allez-y un projet à la fois.

Informez-vous auprès de sources fiables, mais gardez un œil critique : plusieurs conseils trouvés en ligne, notamment ceux générés par l'intelligence artificielle ou provenant de sites européens, ne tiennent pas toujours compte de notre réalité.

Et surtout, laissez le temps aux plantes de s'établir. Une annuelle peut prendre environ deux semaines à retrouver sa vigueur après une transplantation. Une vivace demande souvent deux saisons avant d'atteindre son plein potentiel, tandis que les arbres et arbustes nécessitent parfois trois ans ou plus pour offrir l'effet recherché.

2. Apprenez à connaître votre environnement

Observez votre terrain avant de planter. Votre future platebande profite-t-elle d'un soleil généreux toute la journée ou seulement de quelques heures en fin d'après-midi?

Le degré d'ensoleillement influence directement le choix des végétaux. La bonne plante, au bon endroit, fait toute la différence.

3. Prenez des notes

Un petit cahier du jardinier peut devenir un précieux allié. Notez vos essais, vos succès, vos déceptions, les variétés qui offrent une meilleure performance et celles qui vous plaisent moins. D'année en année, vous bâtirez votre propre guide de référence.

4. Investissez dans votre sol

Offrez à vos plantations une terre de qualité, enrichie de compost. Aérez et terreutez votre pelouse au besoin afin d'améliorer sa structure et sa vitalité.

Un sol vivant et bien entretenu donne des plantes plus vigoureuses, plus résistantes... et plus généreuses.



5. Osez... et oubliez la perfection

La nature n'est pas parfaite, et c'est précisément ce qui fait sa beauté.

Certains insectes, comme le criocère du lys, font partie du paysage. Certaines herbes indésirables, comme le plantain dans la pelouse, retrouvent toujours leur chemin. Une vivace ou un arbuste ne fleurira pas continuellement de mai à octobre.

Apprenons à apprécier chaque plante pour ce qu'elle a à offrir. Jouez avec les différentes périodes de floraison afin que votre jardin demeure intéressant toute la saison. Pensez aussi à la dimension à maturité des végétaux : un érable sous des fils électriques ou un rosier coincé près d'un trottoir risquent de vous causer bien des maux de tête.

6. Des valeurs sûres à essayer

Si vous débutez ou souhaitez intégrer des plantes éprouvées à vos aménagements, voici quelques coups de cœur :

Annuelles : Bégonia 'Viking XL', Salvia 'Mystic Spires', pétunia Wave, Senecio 'Angel Wings', verveine de Buenos Aires (*Verbena bonariensis*), Cuphea 'Vermillionaire'.

Vivaces : Nepeta 'Walker's Low', hosta 'Guacamole', heuchère 'Grande Amethyst', pivoines de la série Patio, baptisia, alchémille (*Alchemilla mollis*).

Arbustes : Hydrangée paniculée, spirée 'Double Play Doozie', rosier 'Campfire' et physocarbe 'Amber Jubilee'.

Le jardinage n'est pas une question de talent inné, mais bien de curiosité. Alors, osez essayer!

L'équipe Lajoie est là pour vous accompagner,
répondre à vos questions et vous aider
à faire les meilleurs choix pour votre jardin.

Bon jardinage!

Inscrivez-vous à notre infolettre sur le
www.famillejajoie.com afin d'obtenir des informations
privéligiées, les circulaires et le calendrier d'activités!

LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-FRANÇOIS souhaite réfléchir à l'avenir de son église

Une consultation citoyenne sur l'avenir de l'église de Saint-François-de-Sales, à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, aura lieu le dimanche 27 septembre prochain.

Des paroissiens préoccupés par l'avenir de leur paroisse ont reçu le mandat du Conseil de fabrique de consulter la population à cet égard. Cette consultation portera sur l'église locale (l'édifice), mais également sur les services qu'elle offre et la vie spirituelle de la communauté.

M. Jean-Yves Gosselin, président de la Fabrique, présentait au début de la messe célébrée le 14 juin le projet en ces termes : « Comme vous le savez et l'avez sûrement vu dans d'autres paroisses non loin d'ici, l'état actuel de la pratique religieuse oblige des fabriques à faire des choix souvent douloureux. Bien que ce ne soit pas encore le cas à Saint-François, un groupe de paroissiens a approché la Fabrique afin d'y réfléchir à l'avance. »

Photos : Julien Simard



Les membres du sous-comité : Herman Pelletier, Bruno Forgues, Michel-André Roy, Mario Marcoux, Jean-Yves Gosselin, Réjean Pellerin et Fabienne Blais.

M. Réjean Pellerin, responsable de la pastorale et du comité liturgique, a ensuite pris la parole, reprenant les grandes lignes du communiqué de presse émis par le Conseil de Fabrique.

« La rencontre prévue cet automne fera l'objet d'une présentation des finances de la Fabrique, de modèles récents de réorganisation d'autres paroisses, de même qu'un bref retour historique sur la présence catholique à Saint-François. Par la suite, les citoyens présents auront le loisir d'exprimer leurs points de vue sur l'objet de la consultation. Tous les citoyens sont les bienvenus à cet exercice, pas seulement les croyants et/ou pratiquants, car l'église constitue un élément du patrimoine bâti qui appartient à l'ensemble de la collectivité.

D'autres paroisses ont vécu la même situation au cours des dernières années, avec des constats de réussite variables. L'intention de la Fabrique de Saint-François est de voir venir, de se préparer aux différents scénarios possibles et de connaître les intentions des citoyens à cet égard.

Il est à noter que bien que nous souhaitions réfléchir à la question, nous considérons que nous avons un milieu dynamique avec une église et une fabrique en santé grâce à des travaux antérieurs et une vision de pérennité portée par nos prédécesseurs.

Les détails logistiques finaux seront dévoilés lors de la rentrée en septembre. D'ici là, notez bien la date du 27 septembre à vos agendas. Les membres du comité seront présents à l'arrière de l'église pour discuter avec vous à la fin de la messe. »

Consultation - Entrevue avec l'un des membres du sous-comité

Après l'office nous nous sommes entretenus avec M. Herman Pelletier, l'un des membres du sous-comité mis en place.

par Céline Chabot



Voici les principaux sujets abordés :

Origine du projet

Ayant eu vent de certaines rumeurs concernant l'avenir de leur église, un groupe de citoyens souhaitait rencontrer les membres du conseil de Fabrique de Saint-François afin d'en apprendre plus sur la situation actuelle. Il s'avère que ce dernier, à l'instar de plusieurs autres au Québec, fait face à certaines préoccupations de taille : baisse de fréquentation, défis budgétaires, difficulté à recruter de nouveaux marguilliers et réduction des contributions à la dime, notamment. Devant pareil constat le groupe a pris la décision de former un sous-comité, question de faire face à diverses éventualités dans les années à venir. D'où l'annonce d'une consultation à la fin septembre.

Quelques chiffres

Depuis une quinzaine d'années, plus d'un million de dollars aurait été investi dans ce lieu de culte. De 70% à 75% des fonds proviendraient de subventions du Conseil du patrimoine religieux du Québec. Dans la Belle Province, on parle de 472 millions investis durant les dernières années,



ce qui n'a pu empêcher plus d'une vingtaine d'églises de fermer leurs portes ou encore d'être transformées à des fins communautaires. « Il ne s'agit pas ici de copier une recette utilisée par d'autres municipalités, mais bien de trouver notre propre voie tout en composant avec les exigences de la Loi 21 sur la laïcité et la Loi sur les Fabriques. »

Consultation

Un rapport sur la consultation (ouverte à tous précisions-le), sera ensuite déposé auprès de la Fabrique. L'église de Saint-François-de-Sales fait partie du site patrimonial de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, tout comme l'ancien presbytère, l'ancien couvent et le Pavillon Frédéric-Auguste-Oliva. « Lors de la conquête en 1760, la population de Saint-François comptait 50 familles. Si nos ancêtres ont été capables de défendre leur cause, pourquoi pas nous afin que ceux qui vont nous suivre aient quelque chose qui se tienne? Nous foncerons droit dans le mur si nous ne redressons pas la situation dès maintenant. Nous ne sommes pas encore rendus là, mais la marge de manœuvre est mince. »

Figurent au menu de la consultation : ateliers, pistes de solution et présentation Power Point, grâce auxquels plusieurs faits seront exposés. L'orientation choisie par la population pourrait prendre diverses formes, propres aux besoins de la communauté. « Certains villages ont apporté à leur église une vocation plus communautaire que religieuse, avec des activités qui parlent aux gens, mais les deux options peuvent très bien cohabiter. L'ouverture, ici, est de mise » La Fabrique devra ensuite effectuer une synthèse des éléments recueillis et écrire la suite de l'histoire. Ce n'est que le début d'un processus. ☼



CAFÉ À COEUR OUVERT
LÀ OÙ IL FAIT BON JASER
À COEUR OUVERT

**DE RETOUR EN
SEPTEMBRE**

*Café à cœur ouvert
vous souhaite un bel été
et de bonne vacances.*

DATES HISTORIQUES

- La première église ouvre ses portes sur le site actuel en 1762.
- Construction en 1763 de l'ancien presbytère, aujourd'hui classé monument historique. En 1983, celui-ci devient le pavillon Pierre-Laurent-Bédard afin d'honorer la mémoire du premier curé résident de la paroisse.
- Construction en 1763 du premier couvent. Le troisième, maintenant appelé maison de la paroisse - pavillon Marguerite-Bourgeois, voit le jour en 1883.
- Construction en 1886 du deuxième presbytère. En 2014 celui-ci est réaménagé en logements et, à son inauguration, il est désigné du nom du curé qui l'a fait construire : pavillon Frédéric-Auguste-Oliva.
- Site patrimonial classé en 1988 par le ministère des Affaires culturelles.

Source : Jacques Boulet

Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES

Tél 418.248.7970
weedman.com

DAREM
CONSTRUCTION

RBQ : 5802-7756-01

**RÉNOVATION GÉNÉRALE
COMMERCIALE ET RÉSIDENIELLE
SOUSSION GRATUITE**

Dave Rémillard, prop.
418-291-2927
daremconstruction@gmail.com



Garant rejoint « Veritage Brands » aux côtés de marques de premier plan

Une nouvelle étape de croissance soutenue par un partenaire canadien

par José Soucy

Garant annonce qu'elle rejoint Veritage Brands, une nouvelle organisation regroupant plusieurs marques emblématiques reconnues pour leur héritage, leur expertise et leur position de leader dans le secteur des outils et des équipements extérieurs.

Veritage Brands réunit notamment Garant, AMES, Corona, Bellota, Burgon & Ball et ClosetMaid, toutes animées par une même volonté d'investir dans leur avenir et de poursuivre leur développement. Cette nouvelle organisation est soutenue par ONCAP, la plateforme de capital-investissement d'Onex, l'un des plus importants groupes d'investissement au Canada.

Pour Garant, cette évolution marque une étape importante et ouvre la porte à de nouvelles possibilités de développement. Grâce à l'expertise et aux ressources réunies au sein de Veritage Brands, l'entreprise pourra accélérer l'innovation, soutenir le développement de nouveaux produits et renforcer ses opérations, au bénéfice de ses partenaires et clients.

Cette nouvelle étape de croissance permet également à Garant de consolider sa position d'entreprise fièrement canadienne. Fondée au Québec il y a plus de 130 ans, l'entreprise continuera d'exploiter son siège social, son usine et son centre de distribution, tout en poursuivant son développement à long terme. « Cette annonce témoigne de la confiance accordée à Garant, à notre expertise et à la qualité du travail accompli par nos équipes. Nous l'accueillons avec beaucoup de fierté, car elle confirme la solidité de notre entreprise et les perspectives de croissance qui s'offrent à nous. En nous joignant à Veritage Brands et avec l'appui d'ONCAP, nous aurons accès à de nouvelles ressources et à des expertises complémentaires au sein du groupe. Nous pourrions ainsi continuer à innover et à faire évoluer notre savoir-faire », a déclaré Pierre-Yves Martin, directeur général de Garant.

Garant poursuivra ses activités avec les mêmes équipes et le même engagement envers ses clients, partenaires et consommateurs. L'entreprise continuera de développer des produits de qualité tout en s'appuyant sur plus de 130 ans d'expertise manufacturière et d'innovation.

À propos de Garant

Fondée en 1895, Garant est le plus grand fabricant canadien d'outils de construction, de jardinage et de déneigement. Établie au Québec, l'entreprise compte une équipe de 350 personnes et y exploite son usine, son centre de distribution et son siège social, en plus d'un moulin à scie au Nouveau-Brunswick. Ses produits sont disponibles dans plus de 4 800 points de vente au pays. L'entreprise



est reconnue pour développer des produits innovants qui facilitent la réalisation des projets extérieurs des propriétaires de maison et des pros.

À propos de Veritage Brands

Veritage Brands regroupe plusieurs marques emblématiques reconnues pour leur héritage, leur expertise et leur position de leader dans leurs marchés respectifs. Ensemble, ces marques partagent une ambition commune d'innovation, de croissance et d'excellence opérationnelle.

À propos de ONCAP

Fondée en 2000, ONCAP est la plateforme de capital-investissement dédiée au segment intermédiaire inférieur de Onex Corporation. Elle se consacre à investir dans des entreprises ayant leur siège en Amérique du Nord et à s'associer avec leurs équipes de direction dans ses principaux secteurs d'activité. Aujourd'hui, ONCAP compte une équipe de 35 employés et gère 3,6 milliards de dollars d'actifs à partir de ses bureaux de Toronto et de New York.

Source : Relations de presse par Agence Théo Myriam Descarreaux

Encan
En ligne
et/ou sur place

Boulet
Encans Boulet inc.

Tél.: 418-241-6459
www.encansboulet.com

Tout vient à point qui sait attendre

Dans des éditions précédentes de l'Écho, j'ai partagé avec vous mon expérience de volontaire à Affiniam au Sénégal en riziculture pour UPA Développement international. Je viens d'y réaliser un nouveau mandat de trois mois. J'ai pu constater que les efforts déployés par le comité avec qui je travaille là-bas ont porté fruit.

Deux grands défis avaient été identifiés par les villageois à mon arrivée il y a quelques années : la lutte contre le sel et l'accès aux rizières. Avec le comité, nous avons mené un projet pilote dont j'ai déjà parlé dans des articles précédents. Les très bons résultats du projet ont attiré l'attention des autorités sénégalaises qui ont accepté de construire deux digues anti-sel totalisant 3,5 kilomètres. Ces digues, en plus de bloquer le sel qui vient de la mer, serviront de voies d'accès aux rizières. Les travaux sont presque terminés au grand bonheur des villageois, mission accomplie!

Grâce aux résultats du projet-pilote, le comité a aussi convaincu les villageois et les autorités gouvernementales de réaménager les rizières pour en faciliter la mécanisation. Actuellement la mécanisation n'est pas possible à cause de la petite taille des parcelles et de leur répartition désordonnée. Les dimensions des parcelles actuelles qui sont en moyenne d'environ 15 mètres par 15 mètres auront maintenant 50 mètres par 50 mètres et seront disposées en damier. Les travaux de réaménagement ont commencé sur une centaine d'hectares, soit l'équivalent des champs entre la route Morigeau et la compagnie Garant. Les rizières d'Affiniam totalisent plus de 700 hectares.



Repas d'au revoir avec des amis d'Affiniam et mon frère Simon venu à ma rencontre.

De grandes étapes ont donc été franchies, mais il reste beaucoup à faire : comment répartir les nouvelles parcelles entre les villageois, comment adapter les pratiques culturelles à ce nouvel aménagement, comment acquérir et gérer la machinerie agricole adaptée. Sur ces derniers points, la coopérative créée à l'initiative du comité sera d'un grand soutien.

Mon expérience dans les comités à Saint-François m'a appris à persévérer jusqu'au moment où les planètes s'alignent et que tout devient possible grâce à un travail en équipe soutenu. Il faudra aussi faire un peu d'astrologie pour savoir si et quand je retournerai à Affiniam.

Merci à mes fidèles lecteurs, je vous souhaite un bel été!

Daniel Morin

SUIVEZ-NOUS

MARCHÉ

Express

DÉPANNEUR

418.259.7515

OUVERT TOUS LES JOURS 6h à 22h

Plus de 20 choix pour tous les goûts du lundi au vendredi de 11 h à 14 h.

AU COIN DU MONDE
CAFÉ BISTRO

Bon Dîner!

aucoindumonde.ca 418-248-0001 Libro en ligne Montmagny

PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS pour les aînés 2026-2027 : Bernard Généreux invite les organismes à profiter d'un financement bonifié jusqu'à 50 000 \$ pour des projets destinés aux aînés

Le député fédéral de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata, Bernard Généreux, invite les organismes de la région à profiter de l'ouverture de l'appel de propositions 2026-2027 du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), lancé officiellement le 2 juin dernier par Emploi et Développement social Canada.



Bernard Généreux
à la Chambre des communes.

Cette année le programme offre un financement pouvant atteindre 50 000 \$ par projet, soit le double du montant maximal accordé lors des appels précédents. Cette bonification vise à permettre la réalisation de projets ayant des retombées encore plus importantes pour les aînés et les communautés.

Les organismes admissibles ont jusqu'au 14 juillet 2026 à 15 h (HAE) pour soumettre leur demande.

« Les organismes communautaires jouent un rôle essentiel dans le maintien de la qualité de vie de nos aînés. Grâce à ce programme, ils peuvent concrétiser des projets qui favorisent la participation sociale, le bénévolat, l'inclusion et le mieux-être des personnes âgées. J'encourage fortement les organismes de notre circonscription à saisir cette occasion », a déclaré Bernard Généreux.

Parmi les nouveautés importantes cette année, les organismes devront obligatoirement détenir un numéro d'entreprise valide de l'Agence du revenu du Canada et présenter leur demande par l'entremise du portail Services en ligne des subventions et contributions (SELSC).

Les demandes provenant d'organismes dont la mission est principalement axée sur les aînés bénéficieront également d'une pondération additionnelle lors de l'évaluation des projets.

Le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés soutient notamment les initiatives qui visent à :

- promouvoir le bénévolat auprès des aînés et des autres générations;
- faire participer les aînés à la collectivité à titre de mentors;
- accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés, y compris à l'exploitation financière;
- favoriser la participation sociale et l'inclusion des aînés;
- soutenir des projets communautaires destinés aux aînés grâce à une aide à l'immobilisation.

Les projets sont également encouragés à répondre à l'une ou plusieurs des priorités nationales suivantes :

1. Favoriser le vieillissement en santé;
2. Prévenir les mauvais traitements envers les aînés;
3. Célébrer la diversité et promouvoir l'inclusion;
4. Soutenir la sécurité financière.

« Le financement disponible est plus important que jamais, mais les exigences administratives ont également évolué. Plusieurs organismes nous disent avoir besoin d'accompagnement pour naviguer à travers les nouvelles étapes du processus. C'est pourquoi mon équipe et moi sommes disponibles pour les soutenir, répondre à leurs questions et les orienter vers les ressources appropriées. Nous avons également regroupé sur notre site Internet plusieurs outils et liens utiles afin de simplifier leurs démarches et maximiser leurs chances de succès. Les organismes peuvent consulter ces ressources au : bernardgenereux.ca/pnha2026 », a ajouté le député.

Les organismes qui souhaitent obtenir davantage d'information ou un accompagnement personnalisé sont invités à communiquer avec Mme Annie Francoeur à annie.francoeur.351@parl.gc.ca ou au 418 714-8931.

Clinique de soins musculaires
Tensions musculaires et articulaires
Thérapeutique
Détente
Mérothérapie
Pierres chaudes
Soins énergétique, Reiki, Lahochi etc...

153 Boul. Blais est
Berthier-sur-mer
GOR 1EO

Clinique: 418 259-7102
Cellulaire: 418 234-0236
Reçus pour fins d'assurance

Vallée des prairies
CHAUDIERE AFFALACHES

PRODUITS LOCAUX BIO
FRUITS, LÉGUMES, PRODUITS TRANSFORMÉS

Des produits frais et biologiques directement à votre table.

VENTE À L'ANNÉE !

Achetez :

- À la ferme
- Par téléphone : 418-259-7761
- Par courriel : bio@valleedesprairies.com
- En ligne: www.valleedesprairies.com

Livraisons :

- À domicile
- Plusieurs autres points de livraison

99, chemin de l'Aqueduc,
St-François-de-la-Rivière-du-Sud

Services funéraires à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud au XIX^e siècle

La chapelle des morts

Le site patrimonial de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est bien connu et souvent louangé par bon nombre de visiteurs en raison de l'excellent état de conservation de ses édifices qui sont encore tous fonctionnels. Cependant parmi ces édifices construits au 19^e siècle il en est un, le plus humble de tous, blotti entre le presbytère et l'église, dont l'usage a été quasiment oublié et l'entretien longtemps négligé : la chapelle des morts¹.

La construction de l'église actuelle étant complétée, en 1873², grâce à l'appui indéfectible de Pierre Lemieux, marguillier en charge, le curé Charles Trudelle fait construire la chapelle des morts pour abriter le corps des paroissiens qui décèdent pendant l'hiver. Cette modeste construction est munie de deux portes en façade, la plus large permettant l'entrée d'un corbillard et la plus étroite donnant accès à la chambre où sont déposées les tombes en attente du printemps.



Chapelle des morts (mai 2026).

En 2023 le conseil de fabrique décide que ce petit bâtiment a besoin d'une cure de rajeunissement afin de rehausser son apparence. À la suite des travaux réalisés avec l'aide d'une subvention du ministère de la Culture, il a maintenant fière allure et s'intègre parfaitement à l'ensemble du site patrimonial.

Premier corbillard

Dans ses notes historiques sur l'histoire de la paroisse, le curé Trudelle nous affirme également qu'un corbillard fut acheté en 1874 sans nous dire un mot sur son financement. Or un contrat inespéré, rédigé par le notaire Joseph-Stanislas Gendron³ intitulé « La Société du corbillard » nous apprend que 198 paroissiens



Corbillard de l'époque.

dont tous les noms sont inscrits dans le contrat ont assumé le coût de cet achat et en sont devenus les copropriétaires. Pour sa part le notaire Gendron s'est vu confier la tâche de rédiger les conventions qui régissent l'utilisation de ce véhicule. Premièrement chacun de ces propriétaires a le droit d'utiliser ladite voiture pour transporter à l'église son corps et ceux de sa famille aussi longtemps qu'ils habitent dans la paroisse; s'ils quittent la paroisse ils perdent ce droit⁴, mais le retrouvent cependant s'ils y reviennent. Deuxièmement les frais d'entretien, de lavage, le nettoyage seront partagés entre chacun des propriétaires. Troisièmement chacun d'eux doit payer 25 cents à chaque fois qu'il se sert de ce véhicule alors que le non-proprétaire se voit facturer 2 dollars. Monsieur Michel Lemieux est désigné pour assurer le suivi de ces conventions; il est ainsi chargé de percevoir le loyer de ladite voiture, de veiller à son entretien et à sa réparation. De plus il se doit de rendre compte aux associés de temps à autre des recettes et dépenses.

Le 20 août 1894 lors d'une assemblée régulière⁵ les marguilliers décident de faire confectionner un nouveau corbillard au coût d'environ 300 \$ et établissent de nouveaux tarifs. Toute personne qui s'en servira devra payer 50 centimes à la fabrique et 25 centimes au bedeau chargé de l'entretien du véhicule, les personnes qui résident à l'extérieur de la paroisse devront payer 3 dollars.

Source : Jacques Boulet

1 Lieu où on déposait les cercueils des personnes décédées en hiver avant l'inhumation printanière.

2 Charles Trudelle, Notes historiques sur la paroisse de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, page : 64

3 Joseph-Stanislas Gendron, no 239, page 106, 1er août 1874

4 Pendant la 2e partie du 19^e siècle plusieurs familles ont émigré aux États-Unis en espérant revenir dans leur paroisse natale.

5 Archives de la Fabrique

EXCAVATION | DÉNEIGEMENT | GÉNIE CIVIL | PAVAGE | LOCATION DE MACHINERIE



230, 6e Avenue
Montmagny (Québec) G5V 3Y7
Tél. : (418) 248-0937
info@jrmorin.com

**SOUSSION
GRATUITE**



**Clinique
de l'Audition**
Bois & Associés audioprothésistes

*Aider chaque personne
à mieux entendre!*

Test de dépistage
auditif sans frais*
(*offre permanente)



Prenez rendez-vous : 418 248-7077

Montmagny
83, boul. Taché Ouest cliniqueaudition.com



Desjardins
Caisse de la MRC de Montmagny

116, boulevard Taché Ouest

418 248-4884

desjardins.com/caisse-mrc-montmagny



Les produits métalliques Roy
Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711

FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com
Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Chantal Dubé
Conseillère en hébergement



☎ 418.248.1517 #1

☎ 418.234.2941

✉ mma-location@bâtisseurs.ca

🏠 100-30, avenue de la Fabrique, Montmagny (Québec) G5V 4L9

bâtisseurs.ca

Près de vous, près de chez vous

Histoire des maisons construites sur la rue du Rocher

À cet emplacement sur le rocher au sud-ouest du couvent, une première maison aurait été construite au début des années 1800. Joseph Larrivée était alors propriétaire de ce lot qui, sur le cadastre de 1875, sera désigné par le numéro 64.

François Larrivée, ancien cultivateur, cède¹ à Jacques Boulet, son neveu cultivateur, une maison en bois (15' x 16') lambrissée et couverte en bardeaux, située du côté sud-ouest du couvent et une petite étable (9' x 15') située sur un terrain (5 perches x 10 perches) appartenant à Pierre-Noël Boulet et dont il peut jouir tout au long de sa vie. En reconnaissance, Jacques Boulet lui réserve le gîte jusqu'à la fin de sa vie.

Dix-sept ans plus tard, le même François Larrivée donne² à François Boulet, son neveu, cultivateur, la jouissance d'un terrain (1/4 d'arpent en superficie) et de sa maison située du côté sud-ouest du couvent à la condition qu'il les garde lui, ainsi que sa femme.

George Boulet, dit Gauthier, héritier de Pierre-Noël Boulet, loue³ à François Boulet, cultivateur-journalier et à Élizabeth Morin, son épouse, pour une durée de 9 ans, un terrain de 20' en largeur sur une longueur limitée par une clôture et sur lequel le locataire a déjà construit une grange qu'il s'engage à enlever à l'expiration du bail.

Nouveau bail⁴ de location entre les mêmes personnes pour la durée de vie des locataires alors qu'une nouvelle maison de 25' X 20' a été construite sur le rocher près du couvent. Le bail précise qu'il y a une grange-étable et une soue à cochons sur le même terrain. George Boulet, dit Gauthier, exige la démolition de la vieille maison de François Larrivée.

Élizabeth Morin, veuve de François Boulet, donne⁵ à son fils François Boulet la maison et la grange construites sur le rocher près du couvent sur un terrain appartenant à George Boulet, dit Gauthier, tout en se réservant pour elle-même et Jacques Boulet, oncle de son fils, une partie de la maison.

François Boulet vend⁶ ses propriétés à Joseph Boulet, fils de Hubert Boulet. Un mois plus tard Joseph Boulet rétrocède⁷ le tout à François Boulet.

François Boulet et Marie-Louise Picard, demeurant dans le township de Weedon, comté de Wolfe, vendent⁸ à François-Xavier Paré leurs propriétés de Saint-François dont une maison en bois à un étage de 24' x 26', couverte en bardeaux, une grange-étable de 18' x 30' et un engrais pour porcs, construits sur un terrain appartenant à George Boulet, dit Gauthier.

George Boulet, dit Gauthier, donne⁹ tous ses biens, y compris les édifices achetés par François-Xavier Paré en 1883, à dame Alice Boulet, mariée à Amédée Dumas, fille de François Boulet et de Marie-Louise Picard vivant maintenant aux États-Unis.

Dame Alice Boulet vend¹⁰ à demoiselle Elmina Gagnon un terrain de 44' en largeur x 120' de profondeur sur lequel il y a une maison et d'autres constructions. Alphonse Paré, héritier de François-Xavier Paré, cède tous ses droits sur la maison et autres bâtisses en retour de 50 \$.

Demoiselle Elmina Gagnon vend¹¹ à demoiselle Marie Gosselin, résidant à Montréal, le même emplacement dont les limites ont été



Photo : Pierre Cauffroy

Maison numéro 2 de la rue du Rocher.

déterminées par l'arpenteur Louis Giroux (contrat 288) le 23 novembre 1928 sans mentionner les constructions présentes.

Demaiselle Marie Gosselin, résidant à Montréal vend¹² à Richard Morin, boucher, le même emplacement en lui assurant par le contrat d'arpentage de Louis Giroux que les limites de son terrain avec ceux de ses voisins sont bien déterminées.

Richard Morin, boucher, vend¹³ à René Noël, journalier, le même emplacement.

René Noël, entrepreneur, vend¹⁴ à Robert Lapointe, boucher, ce même emplacement avec l'ensemble des bâtiments.

Robert Lapointe, boucher vend¹⁵ à Patrice Noël, peintre, le même emplacement en mentionnant la présence d'une maison.

Patrice Noël, journalier vend¹⁶ à Denis Rémillard, journalier, le même emplacement sis au 2, du Rocher avec les bâtisses qui y sont construites.

Denis Rémillard, journalier, vend¹⁷ à Mario Marcoux, manœuvre, et à Jocelyne Noël, animatrice de loisirs, le même emplacement avec les bâtisses qui y sont construites. En 2026 Jocelyne Noël et Mario Marcoux sont les propriétaires de cette maison.

Résumé

Dès 1836 il y a une petite maison (15' x 16') qui a été remplacée en 1863 par une plus grande (25' x 20') qui encore en 1883 n'avait qu'un étage. Par qui et en quelle année a été ajouté le deuxième étage à cette maison située au no 2 de la rue du Rocher?

Source: Jacques Boulet

1 Jean-Baptiste Morin, no : 1523, page 2284, 6 mai 1836.

2 Jean-Baptiste Morin, no : 3419, page 3058, 2 novembre 1853.

3 Jean-Baptiste Morin, no : 4066, page 1617, 23 août 1856.

4 Jean-Baptiste Morin, no : 5117, 31 octobre 1863.

5 Wilfrid Guay, no 226, 1er décembre 1870, enr. 3889RA.

6 François-Xavier Gendreau, no : 2025, 21 septembre 1876.

7 Édouard Lavergne, no : 825, 7 octobre 1876.

8 Joseph-Stanislas Gendron, no : 1926, 9 février 1883, enr. 8585RA.

9 Arthur Martineau, no : 1936, 5 février 1910, enr. 22857.

10 Arthur Martineau, 15 mai 1915, enr. 26544RA.

11 Arthur Martineau, 31 mai 1929, enr. 39271RA.

12 Georges Hébert, 18 novembre 1954, enr. 63268.

13 Georges Hébert, 31 janvier 1955, enr. 63470.

14 Denis Plante, 22 mars 1963, enr.75289.

15 Georges Hébert, 19 août 1972, enr. 91939.

16 Mario Bilodeau, 30 mai 1984, enr. 121351.

17 Roch Godbout, 2 décembre 1991, enr.140576.

Voyage à Montréal

Le voyage à Montréal des élèves de 5^e et 6^e année a eu lieu les 16 et 17 juin. 46 élèves, 16 parents et 2 enseignantes ont pu y participer. Que de plaisir partagé!

Nous avons visité le Biodôme, le Planétarium, le Vieux-Montréal, joué au Laser Tag, couché à l'hôtel, pris des repas au restaurant et nous sommes allés à La Ronde. Ce fut un pur bonheur! Tout le monde ressentait la joie de voir reculer l'autocar à côté de l'école ce matin-là et était heureux d'y embarquer pour le grand départ. WOW! Après plusieurs cueillettes de bouteilles les samedis, le travail était enfin récompensé!

Nous tenons à dire un merci spécial aux parents d'Éli Berthelot de **Toiture Innovatoit** et **Lauréat Construction** pour la commandite d'essence pour les deux voitures qui ont suivi l'autocar durant le voyage. Étant donné qu'il y avait beaucoup d'élèves cette année, nous avons dû utiliser cette alternative.



Merci aussi à tous les parents de nos élèves d'avoir embarqué dans cette belle folie et de nous offrir votre confiance!

Merci aux élèves pour votre engagement et votre participation! Vous êtes fantastiques.

Merci à toute la population de nous garder vos bouteilles et de nous les donner lorsque nous passons à votre porte!

Merci aux parents-accompagnateurs pour votre patience et votre précieuse présence!

Merci à tous pour ces beaux moments tant attendus.

Nous serons de retour en septembre pour une prochaine cueillette avec une autre cohorte d'élèves. D'ici là, continuez de penser à nous en conservant vos contenants.



Bon été!

Valérie Savoie et Vicky Leblanc

Entrevue avec Chloé Ouellette

par Jade Gonthier et Raphaëlle Marceau

Le travail de madame Chloé est d'être éducatrice. Les tâches à faire pour réaliser son travail sont d'organiser des activités pour les jeunes et de s'assurer que tout se fait dans la joie et la sécurité. Elle travaille dans les écoles de notre Centre de services scolaire pour la première année. Avant notre école, elle était à La Source à Saint-Raphaël. Toutefois, avant de travailler dans les écoles, elle était propriétaire de son commerce. Elle a redirigé sa carrière. Celle-ci a choisi de travailler dans ce domaine pour se rendre utile et elle aime travailler avec de merveilleux enfants comme nous.



Ce qu'elle aime le plus, c'est de faire des projets variés avec les jeunes. Dans ses moments libres, elle prépare des bricolages. Elle a deux enfants, une fille de 9 ans et un garçon de 6 ans. Elle est native de Saint-Basile-le-Grand. Elle est arrivée à Saint-François en 2018. Merci pour votre bon travail!

Entrevue avec Madame Lyne Boulet

par Jade Gonthier et Raphaëlle Marceau



Madame Lyne travaille comme éducatrice dans les milieux scolaires et aussi comme esthéticienne. Les tâches à faire pour réaliser son travail sont de planifier beaucoup d'activités et de participer à plusieurs formations. Elle travaille dans les écoles de notre Centre de services depuis cinq ans. Avant, elle était à Notre-Dame de l'Assomption à Berthier-sur-Mer et ici c'est sa première année.

Elle a choisi de travailler dans ce domaine, car elle aime beaucoup les enfants. Les études nécessaires pour réaliser son travail? Le cours d'éducatrice en milieu scolaire. Elle ne l'a pas encore fait. Ce qu'elle aime le plus de son travail est le contact avec les enfants et faire des jeux avec eux. Ce qu'elle trouve le plus difficile est de gérer les enfants les plus agités. Ce qui la passionne en travaillant dans les écoles, ce sont les enfants.

Dans ses moments libres, elle adore faire de l'esthétique et de la cuisine. Elle a trois enfants: un garçon de 33 ans, une fille de 32 ans et un autre garçon de 21 ans. Elle est native de Montmagny et habite à Berthier-sur-Mer depuis 22 ans. Merci pour votre bon travail!

Un dîner spécial

Le 3 juin, les huit élèves qui écrivent des textes dans le journal *L'Écho* ont pu participer à un dîner pour récompenser leur précieux travail tout au long de l'année grâce aux administrateurs du journal. Ils ont adoré ce moment spécial. Ils ont mangé au casse-croûte chez Mike en compagnie de monsieur Herman Pelletier, président de *L'Écho*. Ils ont échangé sur leur expérience et leur désir de poursuivre l'aventure l'an prochain. Merci encore pour cette délicate attention vraiment appréciée!





Les sports de l'école

par Mathéo Morin et Antoine Marceau

Jamboree

Le vendredi 22 mai, cinq équipes de football de notre Centre de services du primaire se sont affrontées à Montmagny à l'école Louis-Jacques-Casault. Le Noir et Or a remporté ses quatre parties. Ils ont vraiment bien joué.

À la mi-temps, les cheerleaders ont fait une prestation. Ce fut une activité très appréciée des élèves. Le Jamboree a été très bien organisé. Il faisait beau. Les élèves sont fiers d'avoir porté les couleurs du Noir et Or. À la fin de l'année, nous avons signé un ballon de football avec bonheur pour terminer la saison.

Athlétisme

Le vendredi 5 juin, 31 élèves ont pu participer au sommet sportif à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault en athlétisme. Il y avait des 3^e et 4^e année, des 5^e année et des 6^e année. Sur la piste, ils pouvaient courir 1000 m, 50 m plat, 50 m haies, 4 x 50 m relais mixte. De plus, il y avait le saut en hauteur, le saut en longueur, le lancer de la balle de softball et le lancer du ballon lourd. **Nous avons figuré dans les meilleures écoles avec une dizaine de rubans reçus.** Vraiment de bons athlètes dans toutes les disciplines sportives aux différents sommets sportifs cette année! Bravo à tous pour votre engagement pour le Noir et Or!

L'année 2025-2026 est exceptionnelle pour le Noir et Or dans toutes les disciplines sportives. Félicitations! Nous sommes fiers de vous!





JEAN MORIN
jean.morin@ms2contrôle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique Industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444 URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444

Le 19^e tournoi de golf de la Fondation du CJMB génère près de 32 200 \$

Le 19^e tournoi de golf annuel organisé au profit de la Fondation du Collège Jésus-Marie de Bellechasse (CJMB) a généré un profit de près de 32 200 \$. L'évènement, tenu le 5 juin dernier au club de golf Saint-Michel, était présidé par Karl Mathurin, propriétaire d'Armoires Mathurin de Montmagny, avec la participation de l'ambassadrice jeunesse Maude Aubé, photographe professionnelle et ancienne élève du CJMB.



Photos : Maude Aubé, photographe

L'équipe de la fondation pose avec fierté en compagnie de Karl Mathurin, président d'honneur, Josée Therrien, directrice générale du CJMB, Guylaine Bilodeau, présidente de la fondation, et Maude Aubé, ambassadrice jeunesse.

Plus d'une centaine d'adeptes de golf ont participé à cette journée conclue par le tirage d'un « moitié-moitié » réalisé en ligne et doté d'une cagnotte de 10 640 \$. L'heureux gagnant de la moitié de cette somme est Martin Houde, père d'un élève actuel du CJMB. Considérant le succès de cette initiative de financement, la Fondation du CJMB envisage une reprise du « moitié-moitié » en ligne dès l'automne prochain.

Le 20^e tournoi de golf de la Fondation du CJMB est déjà annoncé pour le 4 juin 2027. Cet anniversaire sera l'occasion de célébrer le succès de cet évènement annuel et de susciter un engouement envers la mission du CJMB dans la région. D'ici là, d'autres projets de financement seront annoncés pour soutenir l'œuvre de la fondation.

Source : Communications Sylvain Dionne



Recyclage de voiture

GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0



GHISLAIN VÉZINA
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique

418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06



FENESTRATION ROY INC.

RBQ : 5642-5242-01

418-291-2512

**RÉNOVATION GÉNÉRALE
COMMERCIALE ET RÉSIDENNELLE
ET
SPÉCIALISTE RÉPARATION INSTALLATION
PORTES ET FENÊTRES**

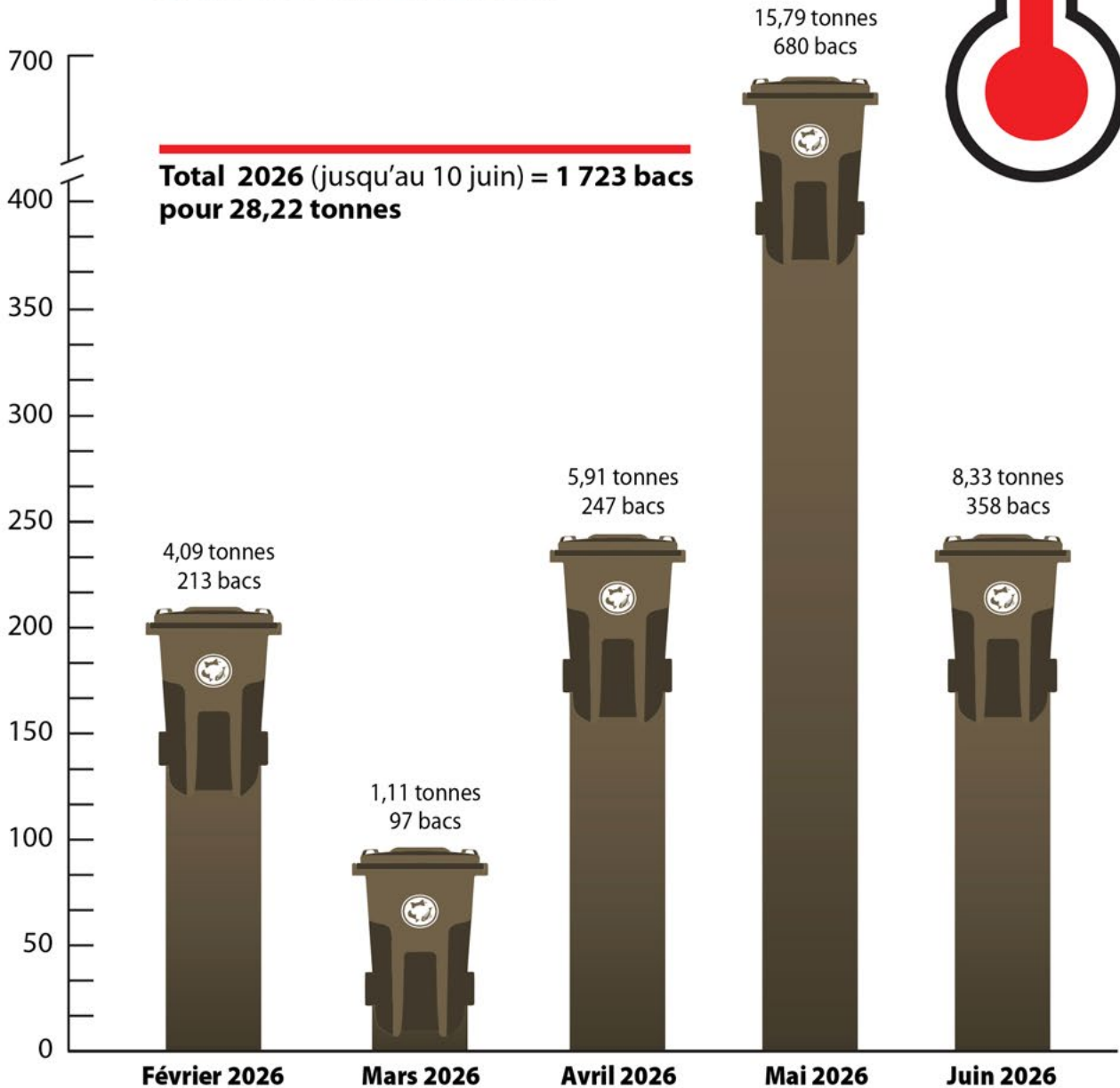
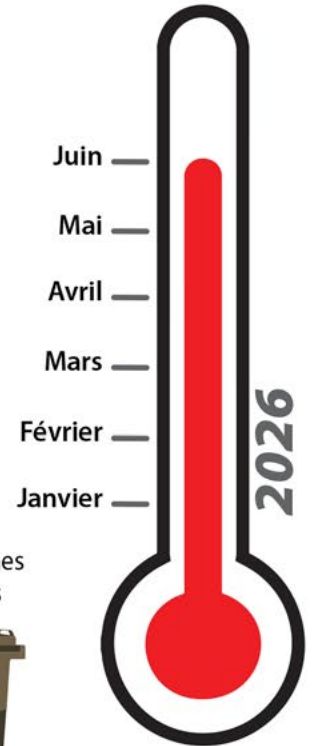
fenestrationroy@gmail.com



Municipalité
Saint-François
de-la-Rivière-du-Sud

Objectif + +

*Plus de bacs bruns
plus de matières organiques
pour un impact financier
et environnemental!*



CURIOSITÉS GÉOLOGIQUES : les éboulis et la rivière du Sud

✍ par Yves Hébert, historien

Depuis nombre d'années les éboulis surviennent le long de la rivière du Sud, entre Montmagny et Saint-François de la Rivière-du-Sud. Le sol argileux de la rive nord de ce cours d'eau est particulièrement instable et vulnérable aux changements environnementaux.

Sous le Régime français, plusieurs habitants s'établissent en bordure de la rivière du Sud. Ils forment une petite communauté isolée des villages de Saint-Pierre et de Saint-Thomas. En 1897, dans *le Courrier du livre*, l'écrivain de Montmagny Raoul Renault fait le récit d'un éboulement survenu en 1771 entraînant dans la mort une mère de famille. Il est difficile de confirmer cet événement, car l'auteur semble mal citer ses sources. Le mystère plane puisque qu'il ne fait pas la nouvelle dans la *Quebec Gazette / Gazette de Québec* journal bilingue de cette époque.



Image satellite de la Rivière-du-Sud.

Dans son album du touriste paru en 1872, le polygraphe James MacPherson Lemoine rappelle un éboulement s'étant produit vers Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud en 1799 «engloutissant une maison et cinq personnes, une femme et un nouveau-né du jour, le parrain, la marraine et la servante».

Le 7 octobre 1890, c'est de nouveau la catastrophe. Vers minuit, la famille de Xavier Gagnon se réveille en sursaut réalisant que leur maison est emportée vers le lit de la rivière du Sud. Cet événement inattendu entraîna dans la mort sa femme, mais il survécut miraculeusement avec ses huit enfants.

D'autres événements surviennent dans le secteur, notamment en 1930 et 1972. En 1930, un glissement de terrain entraîne une obstruction presque complète de cette rivière. Selon la MRC de Montmagny, la montée de la rivière du Sud en direction de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est considérée aujourd'hui comme une zone composée de sols à prédominance argileuse, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique. ☀

Hommage à trois cheerleadeuses

Soulignons les réussites sportives de trois athlètes de la municipalité au cheerleading avec Faucon Cheer Élite!



Léa-Rose Marceau et Élisanne Morin.

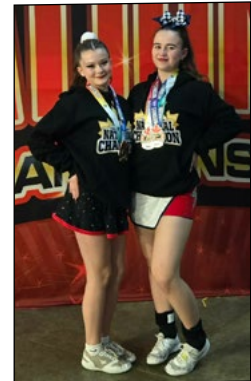
Léa-Rose Marceau a, pour sa part, fait partie de l'équipe de Starlight au cours de la dernière saison et a participé elle aussi au Championnat National 2026 tenu à Mississauga, en Ontario, dans la catégorie U18 niveau 4.0. Elle est donc revenue avec une belle médaille d'or à son cou et le cœur rempli de fierté.

L'équipe Darkness, dont a fait partie Marguerite Montminy, s'est qualifiée pour participer au championnat Summit à Walt Disney World, du 29 avril au 3 mai dernier, dans la catégorie U18 niveau 3. C'était la première équipe de FCE à se qualifier pour les Summits. Cette qualification constitue une réalisation remarquable et témoigne du travail et de la détermination de toute l'équipe.

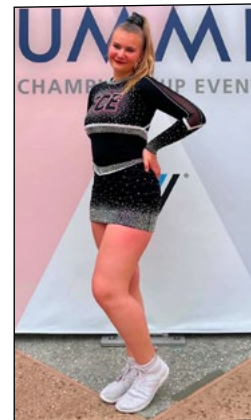
Toutes nos félicitations à Élisanne, Léa-Rose et Marguerite pour ces belles réussites et leur parcours de saison 2025-26!

Source : Isabelle Collin

Élisanne Morin a participé le samedi 13 avril dernier au Championnat national 2026 tenu à Mississauga, en Ontario, dans la catégorie Open 5.0. Elle et son équipe Lightning ont remporté la médaille d'or et le titre de championnes nationales. Élisanne a aussi pris part aux performances de son ancienne équipe Starlight qui a remporté une première place, ramenant ainsi une deuxième médaille d'or.



Léa-Rose Marceau et Élisanne Morin.



Marguerite Montminy.



Championnat Summit à Walt Disney World.



Bonne saison *Estivale!*

MATHIEU RIVEST
 DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1893 | (Sans frais) 866 774-1893
 Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca

CRÉER
 DYNAMISER
 SOUTENIR

PARTOUT POUR TOUT / EVERYWHERE FOR EVERYTHING
 1 888-812-6344



Opérations-Ventes | Operations-Sales
Matthew Bolduc
 matthew@vit-inc.ca
 www.vit-inc.ca

25-1, RUE DE L'ÉTANG
 ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
 (Québec) G0R 3A0

418 472-1222
 418 472-0871
 418 291-3825



Avantis

Coopérative

Pour tous vos travaux de renovation
 QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE

www.avantis.coop

Ongles en folie



Huguette Lapointe
 Prothésiste ongulaire

418 259-2247
 418 508-4198
 huguettelapointe17@gmail.com

GARAGE MTY

ROSAIRE TANGUAY
 rtanguay@garagemty.com

Directeur Pièces & Service

Tél. : 418 472-1200
 Téléc. : 418 472-1201
 25-1, Rue de l'Étang, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0

RBQ : 5737-2690-01

BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER

DÉNEIGEMENT DE TOITURE

MEMBRANE ÉLASTOMÈRE
 (ASSURANCE 5 MILLIONS)




INNOVATOIT
 UN TOIT DURABLE - UN SERVICE IMPECCABLE

INNOVATOIT.COM

418.554.4352

Une collaboration intermunicipale à l'étude pour les services incendie de la région

Les élus de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ont donné leur aval au dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), volet Coopération et gouvernance municipale, afin d'évaluer un projet de mise en commun des services incendie entre plusieurs municipalités de la région.

✍ par José Soucy

La résolution, adoptée unanimement par le conseil municipal, s'inscrit dans une démarche regroupant douze municipalités, soit Berthier-sur-Mer, Lac-Frontière, Montmagny, Notre-Dame-du-Rosaire, Sainte-Apolline-de-Patton, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Sainte-Lucie-de-Beaugard, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Paul-de-Montminy, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud ainsi que Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Le projet vise à analyser les possibilités de coopération intermunicipale en matière de sécurité incendie. Cette démarche pourrait notamment permettre aux municipalités participantes d'examiner différentes avenues afin d'optimiser l'organisation des services, le partage des ressources humaines et matérielles ainsi que la gestion des équipements spécialisés.

Dans sa résolution, le conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud confirme son engagement à participer au projet et accepte d'assumer sa part des coûts, conformément aux exigences du programme gouvernemental. Les élus ont également convenu de désigner la Ville de Montmagny comme organisme responsable du projet. Celle-ci sera chargée de déposer la demande de financement auprès du ministère responsable du Fonds régions et ruralité dans le cadre du sous-volet Coopération intermunicipale.

Si le financement est accordé, l'étude permettra aux municipalités concernées de mieux évaluer les avantages, les défis et les impacts potentiels d'une plus grande collaboration régionale en matière de protection contre les incendies.

« Nous avons une excellente brigade de pompiers, motivée et fière de servir la population. Par contre, avec les exigences gouvernementales liées au schéma de couverture de risques en sécurité incendie, nous avons l'obligation de maintenir un service extrêmement rapide et efficace. Les conséquences de ne pas atteindre les objectifs fixés pourraient avoir un impact important pour les citoyens de Saint-François, notamment par une augmentation substantielle des primes d'assurance, et nous ne voulons pas nous rendre là. C'est pourquoi nous devons poser ces gestes aujourd'hui et travailler en collaboration avec l'ensemble des municipalités de la MRC afin d'assurer un service incendie performant et durable pour nos citoyens », a déclaré à l'Écho le maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Frédéric Jean. ☀



- ✓ Recherche d'emploi
- ✓ Rédaction de CV, lettres
- ✓ Réorientation de carrière
- ✓ Service de placement

Montmagny | Saint-Paul-de-Montminy | Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile

☎ 418 248-9559 ✉ info@lecare.ca 🌐 lecare.ca

MTY EXPRESS 1 844-472-1279

25-1, RUE DE L'ÉTANG | ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD (Qc) G0R 3A0
Tél. : 418 472-1279 | Téléc. : 418 472-1280



Jacques Dumont
Conseiller
absent le mardi

6101, rue des Moissons
Lévis (Québec) G6Y 0T2
T 418 833-2133
F 418 833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com

Juillet 2026

Au fil des jours

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI



Maison du partage

Fermée en juillet
Local 303 - Maison
de la paroisse



CERCLE DE FERMIERES
Reprise des activités
en septembre



Fête du Canada



3

4

5

**SÉANCE
DU CONSEIL**



PROCHAINE SÉANCE :
17 AOÛT

6 juillet
Journée internationale
des coopératives

7



8

9



Collecte
des encombrants
418 259-7228



Journée mondiale
de la population

11

12

13

14



15

16

17

18



à l'étang
Morigeau

Journée mondiale
des compétences
des jeunes



19

20

21



22

23



24

25

**Bonnes
vacances!**

FÊTE DE SAINTE-ANNE
Église de
Notre-Dame-des-Prairies
19 h

Journée mondiale
de prévention
de la noyade

26

27

28

29

30

31



Journée internationale
de l'amitié

Tombée du journal
ÉDITION DE SEPTEMBRE
14 août 2026

Vendredi
14 août - 19 h
L'ASSOMPTION
DE MARIE
Église de
Notre-Dame-des-Prairies

- ✓ DÉPÔT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES ET DANGEREUX
Garage municipal - Tous les samedis de 8 h à midi
- ✓ LA MAISON DU PARTAGE - Ouverte les jeudis de 13 h à 15 h
et les samedis de 9 h à 12 h - Local 303 - Maison de la paroisse
- ✓ VIE ACTIVE - OUVERT À TOUS
Les mercredis - Arrivée à 13 h - 13 h 15 - Début à 13 h 30
- ✓ BIBLIOTHÈQUE
Les lundis de 18 h 30 à 20 h, les mardis 13 h 30 à 15 h 30
et les samedis de 9 h à 11 h 30

Sécurité routière
Soyez prudents!



7 août 21 août 12 août 26 août 5 août 12 août 19 août 26 août

Bibliothèque du Rocher

Bonification de la collection jeunesse

Au courant des mois de mai et juin, la Bibliothèque du Rocher a pu compter sur la contribution de trois partenaires afin d'effectuer une revitalisation de la collection jeunesse, qui permettra à nos jeunes passionnés de lecture de découvrir de nouveaux titres et de redécouvrir leur bibliothèque. Il s'agit de M. Bernard Généreux, député de Côte-du-Sud - Rivière-du-Loup - Kataskomiq - Témiscouata, de M. Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud à l'Assemblée nationale ainsi qu'Emballages LM. L'équipe de bénévoles ainsi que tous nos jeunes lecteurs souhaitent les remercier chaleureusement.

De plus, nous souhaitons vous informer que la Bibliothèque sera **ouverte cet été les lundis de 18 h 30 à 20 h** et ce, pour les mois de juillet et d'août. L'horaire régulier reprendra au mois de septembre.



PASTORALE Première communion à Saint-François




En ce dimanche de la Sainte Trinité, plusieurs jeunes de la paroisse Paroisse Saint-François-de-Sales ont célébré leur première communion entourés de leurs familles et de la communauté chrétienne. Cette célébration, présidée par l'abbé Daniel Ouellet, a marqué une étape importante de leur cheminement de foi, alors qu'ils ont reçu pour la première fois le Corps du Christ.

Dans le contexte de la fête de la Sainte Trinité, les enfants ont été invités à découvrir que la foi est avant tout une rencontre vivante avec Dieu. La communauté a rendu grâce pour ces nouveaux communiants et a souligné l'engagement des familles, de Mme Fabienne Blais et de toutes les personnes qui les ont accompagnés dans leur préparation.

Que cette première communion soit pour eux le début d'une relation toujours plus profonde avec Jésus-Christ, guidés par l'amour du Père, du Fils et de l'Esprit Saint.

Source : **Éric-Hervé Diby**



**Les Hommes du
Dernier Adieu**

Célébrations et cérémonies funéraires

Réjean Pellerin – célébrant
581-725-1007

Roch Côté – chanteur
418-571-3881

Des cérémonies empreintes de calme et d'humanité



**ATELIER
RÉMILLARD**

← 1022
**SOUDURE
MOBILE INC**

1 418 569-1921

- Soudure générale
- Fer forgé
- Aluminium

Service en atelier
ou à votre porte

Réjean Rémillard, prop.
1022, ch. St-François Ouest



● **Frédéric Jean**

Maire

maire@stfrancois.ca

RESPONSABILITÉS MUNICIPALES

∴ Travaux publics
∴ Eau potable
∴ Déneigement
∴ Comité du 300^e



● **Mélyssa Talbot-Blais**

Conseillère siège n° 2

melyssa.talbotblais@stfrancois.ca

∴ Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Personnel municipal

Directrice générale et greffière-trésorière

Isabelle Mercier
Poste 202



● **Michel-André Roy**

Conseiller siège n° 2

michel-andre.roy@stfrancois.ca

∴ Communications
∴ Habitations patrimoniales

Secrétaire-Comptable

Sandra Proulx
Poste 200



● **Jonathan Pelletier**

Conseiller siège n° 3

jonathan.pelletier@stfrancois.ca

∴ Comité consultatif d'urbanisme
∴ Société de développement
∴ Loisirs, vie communautaire
∴ Bibliothèque,
∴ Nouveaux arrivants et immigrants

Responsable des loisirs

Alexis Chabot
Poste 203



● **Éric Campagna**

Conseiller siège n° 4

eric.campagna@stfrancois.ca

∴ Travaux publics
∴ Eau potable
∴ Déneigement

Inspectrice municipale

Aminata Ongoiba
Poste 204



● **Mario Simard**

Conseiller siège n° 5

mario.simard@stfrancois.ca

∴ Régie intermunicipale
∴ Gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny

Responsable des Travaux publics

Félix Paré
Poste 300



● **Isabelle Collin**

Conseillère siège n° 6

isabelle.collin@stfrancois.ca

∴ Ressources humaines
∴ Gestion municipale
∴ Loisirs, vie communautaire
∴ Bibliothèque,
∴ Nouveaux arrivants et immigrants
∴ Comité du 300^e

Directeur des incendies et Premiers répondants

Constant Rosa
418 455-8310

☎ 418 259-7228

✉ info@stfrancois.ca

📍 stfrancoisdelarivieredusud

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le **LUNDI 4 MAI 2026**, à la salle du Conseil à la Maison de la paroisse, à 20 h.

À laquelle sont présents :

Messieurs Jonathan Pelletier, Michel-André Roy, Éric Campagna, Mario Simard

Mesdames Isabelle Collin, mairesse suppléante, Mélyssa Talbot Blais

Absence motivée : Frédéric Jean, maire

Tous formant le quorum sous la présidence de madame Isabelle Collin, mairesse suppléante.

Madame Isabelle Mercier, directrice générale et greffière trésorière est également présente.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

IL EST PROPOSÉ par : Jonathan Pelletier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du Conseil; il est 20 h.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

Ouverture de la séance régulière

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal tenue le lundi 13 avril 2026

4 Adoption des comptes à payer

5 Administration

5.1 Avis de motion et dépôt du projet de modification du règlement no 261-2019 sur la gestion contractuelle

5.2 Avis de motion et dépôt du projet du règlement no 307-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux

5.3 Renouvellement de l'entente du programme de supplément au loyer (PSL)

5.4 Adoption du budget de fonctionnement de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse

5.5 Révision nécessaire du projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales

5.6 Programme pour incitatifs financiers aux nouveaux arrivants qui se construisent sur le territoire de la Municipalité, virement à la Société de développement

6 Loisirs, sports et vie communautaire

6.1 Demande de vérification des antécédents à la Sûreté du Québec pour les employés du camp de jour

6.2 Adoption de la grille salariale pour le camp de jour et la piscine 2026

6.3 Entente d'utilisation du terrain de baseball – Association de baseball de la Côte-du-Sud

6.4 Entente d'utilisation du terrain de dekhockey – Ligue hockey balle LG

7 Travaux Publics

7.1 Location de toilettes chimiques pour le parc Francofun et le parc Olivier-Tremblay

7.2 Installation de pancartes, chemin des Prairies Ouest

8 Eau potable et eaux usées

9 Incendie – Sécurité publique et/ou civile

9.1 Dépôt du rapport mensuel du service des incendies

10 Urbanisme

10.1 Avis de motion et dépôt du projet du règlement no 310-2026 sur la tarification en urbanisme

10.2 Construction d'un garage sur une partie de terrain municipal lot 3 476 385

11 Dossiers et projets en cours

12 Correspondance

13 Varia

14 Période de questions

15 Levée de la séance régulière

IL EST PROPOSÉ par : Éric Campagna

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 13 AVRIL 2026

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

IL EST PROPOSÉ par : Michel-André Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 13 AVRIL 2026 et ce, sans modification.

4 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS AVRIL 2026

Location salle	759,95
Loyers	3 610,00
Permis	70,00
Vente bière bar	483,50
Commandite brunch cabane à sucre	150,00
Subvention Camp de jour	700,00
Mun. Berthier-sur-Mer (entraide incendie)	879,84
L'Écho (frais de poste)	191,29
Mun. Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (cap. et int. honoraire eau, incendie opération, opération eau potable et immo usine eau 2025)	223 215,86
Éloïse Corriveau (bac à déchet et à compost)	195,00
TECQ 19-23 SOFIL/PROV	220 421,79
TECQ 19-23 SOFIL/FED	158 314,21
MRC Montmagny (remb. formation pompier)	1 561,60
Qidigo (inscription Camp de jour)	25 835,44
TOTAL :	636 388,48 \$

COMPTES À PAYER AVRIL 2026

Hydro-Québec,

Loisirs	2 198,05
M. Paroisse	1 948,34
Compteur eau St-Pierre	34,17
2, 5e rue	47,81
Pav. Bédard	110,73
Poste ass. village	3 893,83
Éclairage public	590,26
Climatisation loisirs	279,52
Usine eau potable	7 911,86
Maison paroisse (nouv)	287,70
	17 302,27

Telus,

Ascenseur	65,83
Regroupement de lignes	346,77
Connexion affaires	365,91
	778,51

Vidéotron,

Bibliothèque	102,91
Usine eau	63,24
	166,15

Telus Mobilité, cellulaires loisirs, garage, DG	267,51
Énergir,	
Garage	927,20
Maison paroisse	1 602,75
Loisirs	1 698,77
Caserne	758,02
.....	4 986,74
Visa, divers	912,56
Ministre Revenu Québec, remise mars 2026	15 496,91
Ministre Revenu Québec, remise mars p.a. 2026	1 365,96
Revenu Canada, remise mars 2026	5 447,93
Retraite Québec, remise mars 2026	490,05
Fabrique, loyer mai 2026 Bibliothèque du Rocher	350,00
REMB. CELLULAIRES 2026	
Maxime Blais	25,00
Claude St-Laurent	25,00
Stéphane Chouinard	25,00
.....	75,00
Poste Canada, frais de poste envoi L'Écho	143,85
L'Écho, publication mars 2026	1 034,77
OHMB, contribution PSL avril 2026	31,96
Aquatech, forfaitaire 2026	11 440,01
Régie L'Islet Montmagny, gestion et transport mars 2026	2 275,83
Enercycle, enfouissement mars 2026	2 720,51
Biogénie, compostage mars 2026	112,52
Philippe Gosselin, diesel	5 697,33
Supérieur propane, location cylindre	4,60
Orizon mobile, frais radio avril 2026	1 250,93
Linde Canada, oxygène	3 556,21
Agat laboratoire, analyse mars 2026	1 009,50
Macpek, pièces camion vidange, compacteur, niveleuse, balai mécanique, gants nitrile, huile hydro	712,39
Linde Canada, oxygène	132,30
Canadian Tire, outils camion vidange	263,23
Constant Rosa, remboursement imprimante caserne	330,25
A1 Hydraulique, pièce niveleuse	171,75
Municipalité Saint-Vallier, deux entraides incendie	729,00
Emco, asphalte froide	1 521,12
USD, couvercles pour bacs	1 054,38
Municipalité Berthier-sur-Mer, entraide incendie	1 130,85
Réseau Biblio, tarification annuelle, implantation système, matériel	8 796,01
6temTi, facturation mensuelle avril 2026, banque 50 h pour support technique	5 583,18
Association Québécoise du loisirs, congrès	488,64
Ultramar, essence	754,53
ADF Diesel, test injecteur et pression, changer pompe à l'huile (balai mécanique)	18 546,75
Ministère Emploi et solidarité, norme ouvrage routier Tome 5	58,21
Réal Huot, poteau indicateur borne fontaine	362,17
Garage Minville, arbre embrayage, lentille feu arrière Kubota	924,89
Signo plus, plaque 911, plaque toilette	93,96
Isabelle Mercier, grattoir pour compacteur Bomag	370,38

Ferme Janico, déneigement hiver 2025-2026.	372,52
Buropro citation, fournitures bureau.	384,69
Brandt, pièce niveleuse.	154,38
Ethier avocats, récupération TPS-TVQ.	566,56
Comairco, start up.	862,31
Maxime Blais, remboursement 224 km* 0,43 \$ (formation pompier mars-avril)	96,32
Pièces d'auto GGM, lave-vitre, pièces garage.	1 446,29
Frais déplacement Alexis (95 km*0,43 \$)	40,85
Camion Globocam, lampe LED.	43,30
Ville Montmagny, formation pompier.	2 818,18
Cleartech, calibration instruments mesure usine d'eau.	4 983,09
Pneus André Ouellet, roues été Silverado.	2 539,62
Sel Warkick, chlorure calcium.	4 352,59
Marguerite Bouffard, entretien loisirs.	150,00
Jocelyne Noël, entretien bureau.	120,00
Groupe Vigil, installation poste travail sur ordi. gym.	256,97
Société conservation du patrimoine, contribution 2026.	1 600,00
Robitaille équipement, peignes niveleuse.	296,64
Kemira, pass-10.	15 899,90
Ms2 control, vérifier circuit ozone.	332,73
Avantis, BMR,	
Garage.	
Maison paroisse.	
Loisirs.	
Caserne.	505,53
TOTAL.	156 764,07

Je soussignée, Isabelle Mercier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Michel-André Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer tels que présentés.

5 ADMINISTRATION

5.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT NO 261-2019 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

AVIS DE MOTION

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Jonathan Pelletier, qu'il sera adopté lors d'une prochaine assemblée, la modification au règlement no 261-2019 sur la gestion contractuelle. De plus, Jonathan Pelletier, présente et dépose le projet de règlement.

5.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT NO 307-2026 ÉDICTIONT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Mario Simard, qu'il sera adopté lors d'une prochaine assemblée, le règlement 307-2026 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux. De plus, Mario Simard, présente et dépose le projet de règlement.

5.3 RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DU PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER (PSL)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite continuer à favoriser l'accès à un logement abordable ;

ATTENDU QUE les Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud situé au 506, chemin Saint-François Ouest est admissible au programme PSL;

ATTENDU QUE la Municipalité doit s'engager à payer 10 % de la contribution financière du programme pour une période minimale de 5 ans ;

ATTENDU QUE la SHQ a récemment modifié son projet d'entente tripartite PSL en une seul et unique;

IL EST PROPOSÉ par : Michel-André Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à participer au Programme de supplément au loyer (PSL) pour six unités de logement dans le cadre du projet des Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Que la Municipalité s'engage à payer sa part de 10 % des coûts du programme PSL, qui était de 260 \$ l'an dernier, pour une période minimale de 5 ans.

Que la Municipalité autorise la signature de la nouvelle l'entente tripartite avec la SHQ et l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse.

Que M. Frédéric Jean, maire et Mme Isabelle Mercier, directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer tout document relatif à ce projet.

5.4 ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'OFFICE D'HABITATION MONTMAGNY-BELLECHASSE

Attendu que la Municipalité se doit d'adopter les budgets approuvés par la SHQ;

Attendu que le budget du nouveau programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM) n'est pas inclus dans le budget de fonctionnement de base;

Attendu que la Municipalité devrait prévoir un montant maximum pour des travaux d'entretien non prévus au budget de fonctionnement pour permettre à l'Office d'être en mesure d'effectuer certains travaux de réparation.

Attendu que l'Office informera la Municipalité des travaux à faire dans ses ensembles immobiliers non conventionnés;

Attendu que l'Office demandera à la Municipalité des approbations supplémentaires si le montant prévu au budget est dépassé.

IL EST PROPOSÉ par : Éric Campagna

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adopte le budget initial de fonctionnement 2026 de l'Office d'habitation Montmagny Bellechasse tel que présenté par la SHQ en date du 2025-12-01. Ce budget prévoit des revenus de 269 496 \$ et des dépenses de 330 990 \$.

Que le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adopte le budget révisé de fonctionnement 2026 de l'Office d'habitation Montmagny Bellechasse tel que présenté par la SHQ en date du 2026-03-04. Ce budget prévoit des revenus de 269 496 \$ et des dépenses de 352 278 \$.

5.5 RÉVISION NÉCESSAIRE DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement du territoire est une responsabilité politique partagée entre différents paliers décisionnels, notamment le milieu municipal, qui y joue un rôle prépondérant;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des MRC sont en train d'élaborer des plans climat et de réviser leurs planifications territoriales afin de se conformer aux nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), en vigueur depuis décembre 2024, et d'assurer la résilience de leur communauté face aux défis que posent les changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE ces orientations prévoient notamment que les MRC doivent assurer la protection, la disponibilité et la qualité de l'eau, la conservation des milieux naturels, le maintien du couvert forestier pour assurer la connectivité écologique et la protection de la biodiversité, mais également le développement des activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le Projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales, visant à remplacer le Règlement sur les exploitations agricoles, a été élaboré sans consultation des représentants municipaux ni pris en compte du processus d'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement est incohérent avec l'orientation 2 des OGAT qui vise à assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement entraînerait la conversion d'importantes superficies de couvert forestier en superficies agricoles, sans encadrement adéquat ni pris en compte des particularités territoriales, et que cette décision est contraire à la volonté du gouvernement exprimée (attente 2.2.2 des OGAT) de limiter la fragmentation du couvert forestier ;

CONSIDÉRANT QUE par l'introduction du principe de préséance, ce règlement aurait pour effet de retirer aux MRC et aux municipalités le pouvoir de réglementer les bandes riveraines en milieu agricole afin de protéger l'eau des lacs et des cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la perte de ce pouvoir d'intervention aura pour effet d'entraîner des reculs environnementaux importants et immédiats dans plusieurs territoires et de mettre en péril les efforts et les investissements effectués pour améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE dans plusieurs municipalités, la majorité des cours d'eau se situent en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE la levée du moratoire peut favoriser le développement de nouvelles activités agricoles et la vitalité de communautés dans la mesure où l'ouverture de nouvelles superficies à la culture se fait dans le respect de la réglementation municipale et des planifications régionales;

CONSIDÉRANT la nécessité que toute nouvelle mise en culture assure la préservation des ressources en eau, la protection de l'environnement et de la biodiversité et s'inscrive dans les démarches d'adaptation aux changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE la levée du moratoire sur la mise en culture de nouvelles parcelles telle que proposée au projet de règlement pourrait accentuer les enjeux d'approvisionnement en eau observés dans plusieurs régions, avec des conséquences importantes sur plusieurs secteurs économiques, dont l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement aura également pour effet de freiner la mise en œuvre des plans régionaux des milieux humides et hydriques, dont leur arrimage avec les schémas d'aménagement est une exigence de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés (chapitre C-6.2);

CONSIDÉRANT les nombreux enjeux soulevés par le milieu municipal, dont la Fédération québécoise des municipalités, en regard de la proposition réglementaire, particulièrement sur les articles 7, 51 à 54, 104 à 106.

CONSIDÉRANT QUE les résultats positifs obtenus dans plusieurs municipalités et MRC en matière d'implantation de bandes riveraines, de protection des milieux humides et d'amélioration significative de la qualité de l'eau ont tous en commun un travail concerté avec les agriculteurs qui s'inscrit dans une vision durable de l'aménagement de nos territoires;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre réglementaire modernisé de gestion des milieux hydriques, entrée en vigueur le 1er mars 2026, le gouvernement a reconfirmé l'importance de permettre aux municipalités de déterminer des rives élargies, et que cette volonté se traduit également dans l'invitation qu'il adresse aux MRC via les OGAT (attente 2.2.2) de prévoir des moyens de protection supplémentaires pour des rives élargies;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir une approche concertée et adaptée aux réalités du territoire qui sont diverses;

IL EST PROPOSÉ par : Mélyssa Talbot-Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Mme Pascale Déry, de suspendre le processus d'adoption de ce règlement afin de le réviser significativement en associant cette fois-ci le milieu municipal au processus;

Plus précisément :

de renoncer à la préséance de ce règlement sur toute réglementation municipale qui vise une protection accrue de l'environnement, particulièrement de nos ressources en eau (articles 7, 104 à 106);

de lier l'augmentation des superficies en culture au processus d'aménagement du territoire et au respect des planifications territoriales, lesquelles sont élaborées en concertation avec l'ensemble des acteurs du milieu (articles 52 à 54).

DE TRANSMETTRE également copie de cette résolution à la première ministre du Québec, au ministre de l'Agriculture, des pêcheries et l'Alimentation, au ministre des Affaires municipales, au député de notre circonscription, au ministère de l'Environnement et à la Fédération québécoise des municipalités.

5.6 AIDE FINANCIÈRE À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

La Municipalité souhaite soutenir les initiatives et interventions réalisées par la Société de développement de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud contribuant à la vitalité et au développement du territoire.

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par : Jonathan Pelletier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le versement d'une aide financière de 12 000 \$ à la Société de développement de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

6 LOISIRS

6.1 DEMANDE DE VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR LES EMPLOYÉS DU CAMP DE JOUR

Afin de répondre aux normes des camps de jour et de s'assurer des antécédents des employés embauchés pour le camp de jour, une demande doit être soumise à la Sûreté du Québec pour une vérification des antécédents criminels.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Mario Simard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de soumettre une demande de vérification des antécédents criminels des employés du camp de jour à la Sûreté du Québec.

De mandater la directrice générale à soumettre cette demande.

6.2 ADOPTION DE LA GRILLE SALARIALE POUR LE CAMP DE JOUR ET LA PISCINE 2026

La Municipalité a procédé à la révision de ses grilles salariales pour le camp de jour et la piscine pour l'année 2026.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Jonathan Pelletier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la grille salariale pour le camp de jour et la piscine 2026.

6.3 ENTENTE D'UTILISATION DU TERRAIN DE BASEBALL – ASSOCIATION DE BASEBALL DE LA CÔTE-DU-SUD

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est propriétaire du terrain de baseball situé au 567, chemin Saint-François Ouest;

ATTENDU QUE l'Association de baseball de la Côte-du-Sud souhaite utiliser ces installations pour la tenue de ses activités sportives;

ATTENDU QUE la Municipalité et l'Association désirent encadrer l'utilisation du terrain, l'entretien des installations ainsi que les responsabilités respectives des parties par une entente écrite;

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par : Éric Campagna

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Conseil municipal approuve l'entente de partenariat entre la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et l'Association de baseball de la Côte-du-Sud concernant l'utilisation du terrain de baseball municipal;

QUE cette entente soit conclue pour une durée de six (6) mois soit de mai à septembre 2026 et revue au mois d’octobre 2026;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, ladite entente ainsi que tout document nécessaire à son application.

6.4 ENTENTE D’UTILISATION DU TERRAIN DE DEKHOCKEY – LIGUE HOCKEY BALLE LG

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire de la surface de deck hockey située au 567, chemin Saint-François Ouest;

ATTENDU QUE Hockey Balle LG souhaite utiliser ces installations pour la tenue de ses activités sportives ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire encadrer l’utilisation des installations municipales par une entente écrite établissant les droits, obligations et responsabilités de chacune des parties;

ATTENDU QUE la Municipalité et Hockey Balle LG désirent encadrer l’utilisation du terrain, l’entretien des installations ainsi que les responsabilités respectives des parties par une entente écrite;

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par : Jonathan Pelletier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil municipal approuve l’entente de partenariat entre la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Hockey Balle LG concernant l’utilisation du terrain de dekhockey;

QUE cette entente soit conclue pour une durée de quatre (4) ans et revue au mois d’octobre de chaque année ;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, ladite entente ainsi que tout document nécessaire à son application.

7 TRAVAUX PUBLICS

7.1 LOCATION DE TOILETTES CHIMIQUES POUR LE PARC FRANCOFUN ET LE PARC OLIVIER-TREMBLAY

La Municipalité a demandé une soumission pour la location de toilettes chimiques de luxe pour le parc Olivier-Tremblay et le parc FrancoFun pour l’été 2026.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Éric Campagna

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d’accepter la soumission de Sanibleu pour la saison 2026 au montant de 2 108 \$ plus taxes pour 3 mois.

7.2 INSTALLATION DE PANCARTES CHEMIN PRAIRIES OUEST

ATTENDU QUE le chemin des Prairies Ouest est fréquenté par des familles et des enfants ;

ATTENDU QUE la sécurité des usagers de la route, particulièrement celle des enfants, constitue une priorité pour le Conseil municipal ;

ATTENDU QUE l’installation de pancartes « Attention à nos enfants » permettrait de sensibiliser les automobilistes à la présence d’enfants dans ce secteur ;

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Éric Campagna

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil municipal autorise l’installation de pancartes « Attention à nos enfants » sur le chemin des Prairies Ouest, aux emplacements jugés approprié par le service des travaux publics.

8 EAU POTABLE ET EAUX USÉES**9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVILE****9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES
POUR AVRIL 2026**

Le rapport mensuel du service des incendies pour avril 2026 est déposé au conseil.

10 URBANISME**10.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT NO 310-2026
SUR LA TARIFICATION EN URBANISME**

AVIS DE MOTION Il est, par la présente, donné avis de motion, par Mélyssa Talbot Blais, qu'il sera adopté lors d'une prochaine assemblée, le règlement 310-2026 sur la tarification en urbanisme. De plus, Mélyssa Talbot Blais, présente et dépose le projet de règlement.

**10.2 CONSTRUCTION D'UN GARAGE SUR UNE PARTIE DE TERRAIN MUNICIPAL
LOT 3 476 385**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande visant la construction sur une partie d'un terrain lui appartenant ;

ATTENDU QUE ce terrain est situé dans une zone de contraintes relatives aux glissements de terrain;

ATTENDU QUE ces zones comportent des risques pour la sécurité des personnes et des biens et qu'elles font l'objet de restrictions en matière d'occupation et de construction ;

ATTENDU QUE la Municipalité a, par le passé, refusé des demandes similaires afin d'assurer une gestion cohérente et sécuritaire de son territoire ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite maintenir une approche prudente et uniforme en matière d'aménagement dans ces zones à risque ;

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Éric Campagna

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil municipal refuse la demande de construction sur la partie du terrain municipal visée, compte tenu des contraintes relatives aux glissements de terrain et des risques associés ;

Que la Municipalité confirme qu'aucune autorisation de construction ne sera accordée dans ce secteur, conformément à la réglementation d'urbanisme en vigueur ;

Que la Municipalité exige que, dans l'éventualité de la construction du futur garage, les travaux respectent les normes d'implantation prévues au règlement de zonage, soit une distance minimale de deux mètres des lignes de lots arrière et latérales.

Que le Conseil municipal exige que le propriétaire des biens, matériaux ou débris présents sur le terrain municipal procède à leur enlèvement complet d'ici le 30 juin 2026.

Que la Municipalité informe les propriétaires voisins que, advenant tout bris ou dommage à la piscine, l'autorisation d'implantation sur le terrain municipal sera révoquée.

11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

12 CORRESPONDANCE

13 VARIA

Retour sur les questions du dernier mois par la mairesse suppléante.

- **Un bris de trottoir a été signalé** Le ministère des Transports a été avisé.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 QUELQUES QUESTIONS SONT POSÉES PAR DES CONTRIBUABLES PRÉSENTS À LA SÉANCE SUR LES SUJETS SUIVANTS :

- Façon de communiquer du maire avec les citoyens présents aux séances du Conseil.

Où se procurer le règlement d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux ?

Au bureau municipal ou faire une demande par courriel.

- Les coûts associés au déneigement sur le chemin Saint-François Ouest sont-ils entièrement assumés par la taxation appliquée au secteur visé ?

Oui, c'est vérifié à chaque année.

- Est-ce que le déneigement à Berthier-sur-Mer est rentable ?

Oui, pour l'année 2025, surplus probable pour 2026, à confirmer.

- Est-ce vraiment nécessaire d'installer des pancartes chemin des Prairies Ouest

Oui, il y a deux semaines, un jeune garçon a failli se faire frapper par un camion 10 roues qui roulait très vite.

- Le résultat financier de l'année 2025 ?

Pas encore reçu le rapport financier 2025.

- L'achat des équipements roulants (camion charrue, camionnette et remorque), ont été autorisés sous quel conseil ?

Ancien conseil.

- Est-ce qu'il y aura baisse du taux de la taxes foncières pour 2026

Non.

- Remerciements du comité de baseball pour l'entente d'utilisation et le terrain conforme.

15 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Mélyssa Talbot-Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière du conseil.

Il est présentement 20 h 27.

Isabelle Collin, mairesse suppléante

Isabelle Mercier, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Isabelle Collin, mairesse suppléante de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pensez à renouveler votre adhésion

Toutes les adhésions reçues dans l'année en cours sont valides pour l'entièreté de l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. De plus, il est possible de payer sa cotisation pour 2 ans. ☀

Membres 2026

Membre Organisme

Bibliothèque du Rocher
Centre Gym-Santé St-François-de-la-Rivière-du-Sud
Chevaliers de Colomb
Club FADOQ
Saint-François
Habitations patrimoniales de St-François
La Maison du Partage
Le Cercle des fermières de Saint-François
Société de conservation du patrimoine de SFRDS

Membre Élite

France Bernier
Louise Dumas
Louis-Marie Garant
Jean-Yves Gosselin


Membre Individu

France Bernier
Louise Dumas
Louis-Marie Garant
Jean-Yves Gosselin
Serge Allaire
Jean-Guy April
Yvonne Asselin
Agathe Beaumont
Étienne Bélanger
Guillaume Berger-Sidwell
Michèle Bernard
Christine Bernier
Chantal Bilodeau
Dany Blais
Huguette Blais
Lise Blais
Marc Blais
Chantal Blanchet
Christiane Bombardier
Isabelle Bonneau
Léo Boucher
Sylvie Boucher
Francine Bouffard
Huguette Bouffard
Jacques Boulet
Richard Boulet
Marie-Claude Breton
Dominique Buteau
Gilles Buteau
Richard Buteau
Monique L. Campagna
Pierre Cauffopé
Céline Chabot
Gisèle Cloutier
Jean Corriveau
Joannie Corriveau
Patricia Corriveau
Raynald Corriveau

Samuel Corriveau
Yvan Corriveau
Rosaire Couture
Maxime Dufour
Roger Dufour
Lise Dumas
Louise Dumas
Solange Dumas
Stéphane Dumas
Jacques Dumont
Raynald Fiset
Richard Fiset
Mireille Fournier
Marianne Gagnon
Rose Gamache
Guy Garant
Hélène Garant
Marjolaine Garant
Martine Garant
Caroline Gaudreau
Elisabeth Gaudreault
Aurèle Gendron
Gary Gendron
Mélanie Gendron
Alison Gingras
Sonia Girard
Justin Girard Berthelot
Suzie Godbout
Christine Gosselin
Jean-Yves Gosselin
Louissette Gourgues
Anne Guichard
Cendrine Guillemette
Berthe Guimont
Linda Guimont
Marie Guimont
Simon-Pierre Houde
Caroline Jean
Lucille Kirouac-Boulet
Nicole Labonté
Jacques Lacroix
Sylvie Lacroix
Jean-Pierre Laflamme
Marie Laflamme
Rosaire Laflamme
Léo Laliberté
Dominique Lamonde
Gilles Lamonde
Jean-Yves Lamonde
Lorraine Lamonde
Marianne Lamonde
Nicolas Lamonde
Paul-Émile Lamonde
Gérard Landry
Léonie Lapointe
Patricia Leblanc
Marc-André Lehouillier
Joëlle Lemelin
Normand Lesieur

Wilfrid Marceau
Marie Marcoux
Isabelle Mercier
Suzanne Mercier
Yvon Montminy
Benoît Morin
Bernard Morin
Jacques Morin
Jean Morin
Simon Morin
Bérangère Noël
Valérie Noël
Chloé Ouellette
Sandra Paquet
Alicia Paré
François Paré
Lucie Paré
Sonia Paré
Tristan Paré
Réjean Pellerin
Roger Pellerin
Herman Pelletier
Christian Picard
Gaby Picard
Ghyslaine Picard
Maxime Proulx
Michel Raby
Thérèse Racine
Denis Rémillard
Kim Rémillard
Marc-Antoine Rémillard
Judy-Ann Richard
Ghislaine Robin
Benjamin Roy
Daniel Roy
Michel-André Roy
Valérie Savoie
Jonathan Simard
Michelle Simard
Mireille Simard
Erika Sony Beaulieu
France St-Hilaire
Caroline St-Pierre
Jany St-Pierre
Jean-Guy St-Pierre
Sylvie St-Pierre
Aline Théberge
Gilles Théberge
Gustave Théberge
Jacques Théberge
Margo Théberge
Micheline Théberge
Stéphane Théberge
Yannick Théberge
Zacharie Théberge
Gabrielle Thibault
Mario Tremblay
Sébastien Vaillancourt

Liste à jour 18 mai 2026 ☀



INFECTIONS URINAIRES

Une cystite est une infection urinaire habituellement causée par la présence de bactéries dans la vessie. Lors d'une cystite, des bactéries remontent l'urètre, le canal par lequel l'urine est éliminée, jusqu'à la vessie. Si la cystite n'est pas traitée, l'infection peut atteindre les reins, causant une pyélonéphrite, une infection beaucoup plus grave.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

- Douleurs ou brûlures lors de la miction.
- Besoin d'uriner fréquent durant le jour et parfois aussi la nuit.
- Urgence d'uriner.
- Urines troubles qui dégagent une forte odeur.
- Pression au niveau du bas du ventre.
- Traces de sang dans l'urine.

QUELS SONT LES TRAITEMENTS ?

L'utilisation d'un antibiotique est recommandée pour traiter les infections urinaires. Pour accompagner le traitement, on peut boire de 6 à 8 verres d'eau par jour pour remplir et vider la vessie le plus souvent possible.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter votre professionnel de la santé.

Proxim

VINCENT LAMONDE BOULET
542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

Peu importe le p'tit creux



de 11 h à 21 h

TOUS LES JOURS

JUSQU'À L'ACTION DE GRÂCE

www.facebook.com/Casse-Croûte-Chez-Mike

418 259-2447

**chez
Mike**

570, chemin St-François ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud